



Assemblée générale

Soixante et onzième session

12^e séance plénière

Mercredi 21 septembre 2016, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Thomson (Fidji)

En l'absence du Président, M. Nalbandian (Arménie), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 5.

Allocution de Mme Kolinda Grabar-Kitarović, Présidente de la République de Croatie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République de Croatie.

M^{me} Kolinda Grabar-Kitarović, Présidente de la République de Croatie, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Kolinda Grabar-Kitarović, Présidente de la République de Croatie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Grabar-Kitarović (*parle en anglais*) : « Nous voulons un avenir où chaque personne aura une vie heureuse et où chacun aimera son prochain. » Ces mots ont été écrits récemment dans le *Livre des idées* par Lovro, un garçon de 6 ans, lorsqu'il m'a rendu visite dans mon bureau, avec plusieurs autres enfants, pour marquer le début de la nouvelle année scolaire en Croatie. Mais ces mots auraient pu aussi bien être écrits par n'importe quel enfant dans le monde. C'est un souhait simple mais néanmoins puissant. Afin de transformer notre monde, nous devons, en tant que

dirigeants, écouter les paroles de Lovro. Et c'est pour cette raison que je voulais que sa voix soit entendue aujourd'hui à l'Assemblée générale. Tout un chacun peut convenir que ces simples vérités, notamment le droit à une vie heureuse et la liberté de choix, en tant que moteurs universels d'un monde meilleur, sont en fait les objectifs ultimes du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Une année s'est écoulée depuis que nous avons adopté l'historique Programme 2030, et nous nous sommes rapprochés d'un pas et d'un an de son échéance. Aujourd'hui, s'agissant des réalisations et des responsabilités, j'aimerais aborder le développement durable en me concentrant sur le potentiel humain, les ressources naturelles et les sociétés résilientes.

Nous avons tous souscrit au Programme, qui est notre plan d'action pour les gens, la planète et la prospérité. Les êtres humains devraient se trouver au cœur de nos efforts, et les jeunes devraient en être l'âme même. Notre objectif en tant que dirigeants est d'autonomiser les jeunes au moyen de l'éducation et de leur donner la possibilité d'être les catalyseurs de la transformation et du progrès. Le moment est venu de commencer à considérer nos jeunes comme les gardiens du Programme 2030, car, dans 14 ans, il leur appartiendra de développer les progrès que nous aurons pu réaliser.

Je suis d'accord avec les nombreuses personnes qui affirment que, même actuellement, en 2016, nous devons choisir entre des sociétés ouvertes et des sociétés

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

16-29454(F)



Document adapté

Merci de recycler



fermées. Quoi que nous fassions pour sauvegarder l'avenir, cela doit être fait avec détermination, en gardant à l'esprit des choix clairs.

Beaucoup reste à faire. Pour commencer, nous devons rétablir la confiance du grand public dans les gouvernements et les organisations internationales. Nous devons nous attacher à nos valeurs communes avec fermeté, avec courage et avec une conviction véritable – en commençant par la tolérance – et devenir les architectes actifs et dévoués d'un monde ne laissant plus de place au désespoir.

Assurer véritablement la participation de tous signifie davantage que de simplement être ouvert à la coopération et de sensibiliser les gens de temps à autre. Il devrait s'agir d'une recherche constante du consensus, sur les plans national et international, et d'une participation active de toutes les parties prenantes à l'édification de nouvelles alliances stratégiques. Il y a un besoin évident de renoncer à l'approche cloisonnée qui prévaut, si nous voulons obtenir des synergies pour la concrétisation d'objectifs qui dépendent les uns des autres. Sécurité, prospérité et droits de l'homme vont de pair et sont indissociables.

D'après les statistiques les plus récentes de l'UNICEF, plus de 50 millions d'enfants sont actuellement déracinés, et près de 60 millions n'ont pas accès à l'enseignement primaire. Ces enfants comptent sur nous pour leur donner la chance qu'ils méritent. Nous ne devons pas seulement agir lorsque nous sommes émus par des images, comme celles des garçons syriens Aylan et Omran, en qui il faut voir de vrais symboles de notre monde qui a perdu la raison.

L'optimisme et la résilience dont les enfants font preuve et plus encore leur honnêteté sans fard sont des qualités que je respecte et que j'admire. Tous les enfants devraient avoir le droit à l'enfance et à l'éducation. Il est affligeant de voir combien d'enfants n'ont pas pu faire leur rentrée des classes cet automne parce qu'ils sont victimes des diverses crises mondiales que nous laissons perdurer.

S'agissant de libérer le potentiel humain dans le monde entier, j'estime que, si nous voulons donner aux générations futures une chance d'avoir une vie meilleure d'ici à 2030, nous devons traiter trois phénomènes qui se renforcent les uns les autres : les migrations à grande échelle, la dynamique démographique et le chômage des jeunes. Il nous faut un système prévisible, axé sur l'humain, responsable et qui repose sur des

bases juridiques solides pour réguler les migrations internationales. La Croatie accueille avec satisfaction la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (résolution 71/1), que l'Assemblée générale a adoptée ce lundi, ainsi que le Programme d'action pour l'humanité, qui a été présenté au Sommet mondial sur l'action humanitaire, organisé à Istanbul en mai dernier. Leur mise en œuvre, conjuguée à celle du Programme 2030, contribuera à remédier aux causes profondes des déplacements massifs de population. Sur cette question, nous ne devons guère minimiser la dignité ou les droits de quiconque ni sous-estimer les périls auxquels tel ou tel est exposé.

Dans l'immédiat, il est bon de nous concentrer sur deux aspects. Nous devons prêter assistance aux pays d'origine et d'accueil afin de promouvoir une gestion qui garantisse des migrations sûres, régulières et ordonnées. Nous devons encourager des initiatives mondiales de lutte contre les réseaux de criminalité organisée impliqués dans la traite des êtres humains. Nous sommes confrontés à une crise mondiale de la mobilité humaine et nous devons donc y apporter une réponse mondiale.

Il faut en finir avec la politique du deux poids, deux mesures et l'hypocrisie face à la tragédie qui a cours au moment même où nous parlons. Nous devons aider ceux qui ont réussi à fuir les zones frappées par la destruction, mais il nous incombe aussi de faire le maximum pour porter secours à ceux qui s'y trouvent encore et n'ont pas les moyens ou la force de s'échapper.

Toutes les sociétés, développées comme sous-développées, ont maintenant affaire à non pas une mais plusieurs générations de jeunes qui sont sans emploi, déçus et découragés, tandis que d'autres essaient de fuir le conflit, la violence et l'intolérance. Ces jeunes sont extrêmement sceptiques quant à leur avenir et deviennent facilement la proie de toutes sortes de manipulation et de radicalisation.

Les médias sociaux et les technologies de communication modernes sont de plus en plus à double tranchant. Ils nous offrent des possibilités sans égales, en reliant les quatre coins du monde d'une manière dont hier encore peu osaient seulement rêver. En même temps, ils ont le potentiel funeste de propager la haine et l'intolérance et de bâtir des murs invisibles autour de ceux qui regardent ou pensent différemment. Il nous faut être particulièrement attentifs à ce danger et utiliser les nouvelles technologies avec la prudence requise

pour non seulement améliorer notre vie quotidienne mais également ouvrir nos cœurs et nos esprits.

L'éducation, le savoir et la tolérance sont plus que les outils à privilégier pour combattre la discrimination politique et sociale, lutter contre l'exclusion et prévenir l'extrémisme violent et le terrorisme. Ils sont la marche à suivre. Ils sont la clé du succès et les ressorts fondamentaux du développement durable.

Un investissement constant dans les systèmes éducatifs produit toujours des dividendes considérables. Les pays sont sans cesse plus nombreux à reconnaître la nécessité d'une réforme générale de l'éducation, car les systèmes éducatifs d'aujourd'hui sont trop souvent faits de telle manière que les jeunes qui en sortent ne trouvent pas d'emploi. L'éducation a le pouvoir de multiplier les possibilités. Elle est un moteur qui crée des choix, en donnant à tout un chacun la liberté de choisir sa propre voie.

L'inégalité entre les sexes est la forme d'inégalité la plus répandue dans le monde et pose un problème pressant sur le plan des droits fondamentaux. Les femmes et les filles continuent de rencontrer tout un éventail d'obstacles qui empêchent leur participation pleine et entière à la vie sociale, économique et politique. Il n'y aura pas de réel progrès sans une mise en œuvre du Programme 2030 qui soit soucieuse de l'égalité des sexes. Pour réussir, nous avons besoin de plus de femmes dans la politique et les affaires, dans la diplomatie et dans les conseils d'administration. Cependant, cela ne peut advenir sans les hommes. Leur rôle dans l'autonomisation des femmes, l'appui qu'ils doivent leur fournir et la compréhension dont il leur faut faire preuve sont aussi essentiels que la volonté qui doit animer les femmes.

Cette année, la Croatie préside le Partenariat pour un avenir d'égalité, une initiative multilatérale innovante qui vise à encourager les États Membres à œuvrer pour l'autonomisation économique et politique des femmes. La réunion de haut niveau de ses membres et soutiens aura lieu demain. J'invite toutes les personnes présentes à trouver le temps d'accorder à cette entreprise l'attention qu'elle mérite.

La nature est aussi irremplaçable que les personnes. Il est essentiel que les stratégies de développement prennent sérieusement en considération nos ressources naturelles comme point de départ fondamental. Les changements climatiques sont une puissante arme de destruction massive qui est en train d'échapper à tout

contrôle. Nous avons très peu de temps pour inverser cette tendance à l'autodestruction. Les changements climatiques ont aussi pour effet de multiplier les risques associés à d'autres graves problèmes de sécurité, notamment les migrations à grande échelle et l'instabilité régionale découlant du désespoir et de la désolation. Nous devons impérativement agir pour le climat et veiller à ce que le récent Accord de Paris entre en vigueur dès que possible.

En tant que pays situé en bordure septentrionale de la Méditerranée, la Croatie suit de près et avec inquiétude l'évolution de la situation dans toute la zone couverte par ce berceau de notre civilisation. La Méditerranée du sud devient, malheureusement, une mer où les voyages sont dangereux, où les légendes de l'époque classique sont remplacées par de nouvelles histoires de souffrance humaine, où des monuments antiques sont réduits en poussière et où le mépris de la vie humaine atteint parfois des proportions inimaginables. La stabilité, la sécurité et le bien-être dans la Méditerranée restent une priorité de la politique étrangère croate.

Nos sociétés sont prises dans un climat de sécurité mondiale complexe où les rapports de dépendance mutuelle vont se renforçant. Il existe toute une gamme de menaces qui pèsent sur la sécurité nationale et internationale : l'extrémisme violent, le terrorisme, les combattants terroristes étrangers, les migrations incontrôlées, la criminalité organisée, les risques liés au cyberenvironnement et l'utilisation des nouvelles technologies à des fins nuisibles. Les migrations à grande échelle et le chômage entretiennent un rapport de causalité, tout comme les États en faillite et les gouvernements fragiles ont à voir avec les conflits.

Le terrorisme constitue encore non seulement un problème de sécurité mais aussi un frein aux activités économiques de tous les pays, du fait qu'il pousse des millions de personnes à quitter leur foyer en quête de sûreté et de prospérité. Nous devons accroître la résilience de nos sociétés au niveau local, en particulier celles qui abritent des cultures et des confessions diverses, face à la propagande terroriste, aux tentatives de radicalisation violente et à d'autres menées extrémistes. Outre les efforts que nous destinons à promouvoir la déradicalisation durable et de long terme et à contrer les discours terroristes, notamment ceux qui sont diffusés dans le cyberspace, il nous faut remédier aux facteurs socioéconomiques sous-jacents du terrorisme, tels que la pauvreté, les inégalités, le chômage, le manque d'éducation et le défaut de prospérité économique.

Lorsqu'il s'agit de faire échec aux menaces mondiales qui entravent l'émergence et la croissance de sociétés résilientes, la question du désarmement doit rester sur le devant de la scène. Récemment, nous avons enregistré des succès avec l'élaboration et l'application du Traité sur le commerce des armes et de la Convention sur les armes à sous-munitions. À côté de cela, de vastes segments du mécanisme de désarmement de l'ONU sont dans l'impasse. La Conférence des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires tenue en 2015 en est une illustration frappante. Dans notre aspiration à établir une communauté mondiale plus sûre, nous ne devons épargner aucun effort dans le domaine de la non-prolifération des armes de destruction massive.

Vingt années se sont écoulées depuis que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires a été ouvert à la signature, mais nous devons continuer de renforcer notre détermination à faire en sorte qu'il n'y ait plus d'essais nucléaires dans le monde. Les nouvelles technologies et la quatrième révolution industrielle changent notre vie en mieux à bien des égards. Toutefois elles ont aussi des effets négatifs sur la sécurité et le désarmement. Des technologies telle l'impression 3D modifient la donne en matière d'armes classiques, et l'utilisation du cyberspace à des fins illicites pourrait avoir des conséquences imprévues dans les domaines chimique, biologique, radiologique et nucléaire. Nous devons donc élargir le débat concernant les questions de désarmement pour qu'il corresponde aux réalités nouvelles.

La Croatie considère que participer aux missions et opérations internationales est une obligation de principe qui peut contribuer à la paix. À cet égard, nous nous apprêtons à mettre une compagnie de génie de l'armée croate spécialisée dans la construction d'ouvrages d'art à la disposition des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Aujourd'hui, en cette Journée internationale de la paix, il est indispensable d'insister sur le fait que les femmes sont de puissants agents de paix et de sécurité. Nous ne devons pas considérer les femmes uniquement comme des victimes des conflits et de la violence. Les femmes sont de puissants vecteurs de changement. Leur contribution de plus en plus importante à la prévention et au règlement des conflits, ainsi qu'au maintien d'une paix durable et inclusive, doit être encouragée. Des femmes soldats de la paix en plus grand nombre pourraient nous aider à lutter contre la violence sexuelle, à promouvoir la sensibilisation à

l'égalité des sexes auprès des populations des pays hôtes et à améliorer les relations avec les populations locales. Afin d'y contribuer, la Croatie organise une formation des Nations Unies à l'intention des effectifs de police féminins venus d'Asie, d'Afrique et d'Europe. Cette formation intervient juste après la formation militaire préalable au déploiement afin de renforcer les synergies entre les composantes militaire et civil grâce à la prise en compte des aspects sexospécifiques et multiculturels du maintien de la paix.

Nous saluons le Secrétaire général pour son action en faveur de la promotion de la responsabilité de protéger. Ces 10 dernières, beaucoup a été accompli pour forger le consensus autour de cette notion et renforcer la volonté et les capacités de la mettre en œuvre. Le Croatie plaide pour un renforcement du rôle de la Cour pénale internationale afin qu'elle assume une responsabilité plus importante s'agissant de juger les atrocités criminelles et les crimes de guerre, y compris les actes criminels contre le patrimoine culturel commis par des acteurs étatiques ou non étatiques. Nous estimons fondamental de mettre fin à la culture d'impunité, et de le faire sans politisation d'aucune sorte, sans faire passer les considérations politiciennes avant la loi et, assurément, sans réécrire ni réinterpréter l'histoire.

La sagesse acquise au prix de grands sacrifices nous enseigne qu'il n'y a pas de justice véritable sans paix et pas de paix sans justice. Établir les responsabilités individuelles grâce à des preuves solides et au respect des normes juridiques est essentiel. Les tribunaux internationaux et les mécanismes judiciaires peuvent établir les fondements nécessaires pour que les voix des victimes soient entendues et consigner de grandes quantités de preuves dans les annales de l'histoire, mais c'est à chaque société qu'il revient en définitive de mener à bien le processus de réconciliation.

Le respect et la protection des droits de l'homme sont des conditions indispensables pour une paix et un développement durables. Notre travail dans ce domaine ne doit jamais s'arrêter. Nous appuyons et défendons vigoureusement l'initiative Les droits de l'homme avant tout. Avec sa candidature à un siège au Conseil des droits de l'homme pour la période 2017-2019, la Croatie espère contribuer de manière constructive au renforcement et aux travaux du Conseil en faveur de la défense, de la protection et de la poursuite du développement des droits de l'homme.

La Croatie va rester activement engagée dans le processus de réforme des Nations Unies. Nous nous

félicitons des améliorations récentes dans le processus de sélection du prochain Secrétaire général ainsi que du renforcement du Bureau du Président de l'Assemblée générale. Toutefois, l'Organisation n'a toujours pas répondu aux attentes concernant la réforme du Conseil de sécurité, comme l'illustre le nombre de crises en cours, prolongées ou naissantes dans le monde. Nous plaçons de grands espoirs dans le prochain Secrétaire général. Nous espérons qu'il ou elle donnera résolument un coup de fouet aux processus visant à faire avancer l'Organisation, à la rendre encore plus efficace, plus comptable, plus transparente et, surtout, plus pertinente.

Le monde veut avoir des dirigeants efficaces et qui l'inspirent. La solidarité au sein de notre société mondiale s'effrite à mesure que les problèmes s'accumulent et que les espoirs diminuent. Allons-nous accepter de créer un monde guidé par la volonté d'isolement, la peur et le cynisme pour la simple raison que nous avons laissé la violence, l'injustice et les crises l'emporter? Ou allons-nous inverser la tendance et faire le choix d'un avenir meilleur?

Dans 14 ans, nos enfants ne nous demanderont pas ce que nous avons prévu ensemble ni ce à quoi nous nous étions engagés. Ils nous demanderont ce que nous avons accompli ensemble et si nous avons modifié le cours des choses. Et donc, en tant que dirigeants, nous devons galvaniser une nouvelle fois nos concitoyens et agir ensemble aujourd'hui.

Je voudrais conclure en adressant un message à tous les enfants en Croatie et dans le monde : leurs voix sont notre boussole et nous donnent une obligation à nous tous qui sommes réunis ici dans ce lieu de rassemblement permanent de la communauté humaine. Lovro n'a peut-être que 6 ans, mais sa voix résonne aujourd'hui dans la salle de l'Assemblée générale, et il fait changer les choses.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République de Croatie de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Kolinda Grabar-Kitarović, Présidente de la République de Croatie, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Danilo Medina Sánchez, Président de la République dominicaine

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République dominicaine.

M. Danilo Medina Sánchez, Président de la République dominicaine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies, à S. E. M. Danilo Medina Sánchez, Président de la République dominicaine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Medina Sánchez (*parle en espagnol*) : C'est un honneur pour moi que de participer une fois de plus à cette session de l'Assemblée générale au nom du peuple de la République dominicaine. Je voudrais commencer mon allocution en saluant tout particulièrement le travail réalisé par le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et en le remerciant de son dévouement à la recherche de solutions aux conflits qui ont agité le monde ces 10 dernières années. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles entreprises.

L'année 2016 s'avère particulièrement tumultueuse, avec des conflits territoriaux et des tensions identitaires ouvertes dans diverses régions du monde. Nous appelons et invitons la communauté internationale à trouver une issue pacifique à ces conflits, en premier lieu dans l'intérêt des millions de vies qui sont bouleversées du fait de ces conflits, mais aussi parce que l'urgence inhérente à ces drames détourne parfois nos forces du règlement d'autres problèmes qui, en apparence, paraissent moins pressants mais qui, sur le long terme, sont les plus importants.

L'une de ces questions, peut-être celle qui aura le plus de portée et le plus de pouvoir de transformation à long terme, est la lutte contre la pauvreté et l'inégalité. Ces deux dernières décennies, la rapide croissance économique qui a accompagné la mondialisation de l'économie a nourri de grandes attentes dans les pays du Sud. De fait, on pensait que la prospérité dont jouissait un petit nombre de pays était enfin à la portée de tous. Il faut admettre que ces attentes n'étaient pas sans fondement, puisqu'au cours des 20 dernières années, des centaines de millions de personnes sont sorties de la pauvreté.

Toutefois nous ne pouvons pas nous laisser aller au triomphalisme. Nous avons l'obligation de nuancer la portée de ces avancées à l'aune des données réelles. Et

nous devons élargir nos horizons pour recenser les lieux et les domaines où la mondialisation n'a pas tenu ses promesses envers l'humanité.

Pour commencer, il convient de se rappeler que ces centaines de millions de personnes sorties récemment de la pauvreté n'ont pas toutes automatiquement accédé à la classe moyenne, et que celles qui y ont accédé n'y sont pas toutes restées. De sorte qu'il existe désormais un nouveau groupe social, un groupe qui est sorti de la pauvreté mais dont la situation demeure trop précaire pour qu'on puisse la considérer comme définitive. Le mot employé pour décrire la situation de ces hommes et de ces femmes est vulnérabilité. La vulnérabilité face au chômage, face à la maladie d'un membre de la famille, face à la crise économique ou à une catastrophe naturelle. La vulnérabilité face à une série d'événements imprévisibles qui peuvent ruiner leurs projets d'avenir et les faire retomber dans la pauvreté en peu de temps.

Ce groupe vulnérable comprend aujourd'hui plus d'1,5 milliard de personnes dans le monde, soit plus de 22 % de la population mondiale, selon les chiffres mêmes de l'ONU. Cette population est particulièrement importante en Amérique latine et dans les Caraïbes, où la majorité des habitants gagne entre 4 et 10 dollars par jour. Le défi que nous devons relever consiste à consolider la situation de cette classe émergente. Nous devons lui procurer la sécurité ainsi que les outils et les compétences qui lui permettront de progresser dans la vie mais aussi de contribuer au développement national.

Que les choses soient claires, cette nouvelle classe sociale est une grande chance pour nos pays. Parce que tant la hausse de son pouvoir d'achat que sa capacité d'épargne font que cette classe sociale pourrait se transformer en un « bonus de croissance économique », comme on dit, similaire au bonus démographique dont bénéficient également nos pays. Cette classe moyenne émergente, si nous parvenons à la renforcer, exigera des produits plus sophistiqués et de meilleure qualité dans tous les secteurs, des infrastructures à la formation. Et sa progression sera synonyme de progrès pour nos pays et le monde entier.

Mais pour que toutes ces promesses se concrétisent, nous devons renforcer les filets de sécurité et de protection sociale, comme la santé, l'éducation, l'emploi et la sécurité sociale, afin d'empêcher que les individus vulnérables ne replongent dans la pauvreté. Pour peu que nous sachions saisir cette chance, ces hommes et ces femmes pourront non seulement laisser à jamais derrière eux leurs difficultés mais aussi

transformer leurs pays en sociétés de classe moyenne, démocratiques, pacifiques, desquelles il ne sera plus aussi nécessaire d'émigrer à l'étranger. Autrement dit, ils pourraient bien être la clef de changements en profondeur sur notre continent.

Dans le contexte de la présente session de l'Assemblée générale, le programme de développement pour l'après-2015, c'est-à-dire le Programme de développement durable à l'horizon 2030, constitue une bonne feuille de route pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés en Amérique latine, dans les Caraïbes et à travers le monde. Mon pays estime qu'il est important d'œuvrer jour après jour pour réduire la souffrance et élaborer des stratégies garantissant que le chemin qui permet de sortir de la pauvreté est un chemin à sens unique. Mais pour que ces objectifs se réalisent, pour que nous réussissions à sortir des centaines de millions de personnes de la pauvreté, il faut faire plus qu'adopter une série de formules et d'indicateurs.

Il faut d'urgence réformer en profondeur la manière dont se font les échanges commerciaux et les flux financiers. Autrement dit, il faut revoir les règles du jeu entre pays riches et pays pauvres. Nous parlons de commerce, nous vivons à une époque d'ouverture commerciale sans précédent, et mon pays, la République dominicaine, comme tant d'autres, a passé des accords de libre-échange avec les principaux blocs économiques. Ces accords doivent être mutuellement bénéfiques et, dans la plupart des cas, ils le sont. Toutefois, si je puis m'exprimer en toute franchise, parfois les pays développés cèdent à l'hypocrisie. Après plus d'un demi-siècle durant lequel chacun a voulu se protéger contre tout ce que les autres pays pouvaient produire mieux, aujourd'hui, les pays développés se refusent à lever les barrières protectionnistes à leurs frontières, alors que dans les traités de libre-échange, ils exigent de leurs homologues des pays en développement qu'ils le fassent. Ils veulent que nous, les pays en développement, éliminions les mesures de protection de nos biens industriels, mais refusent d'éliminer les subventions agricoles.

Au cours des cinq prochaines années, par exemple, les États-Unis consacreront une moyenne de 97,8 millions de dollars par an pour soutenir le secteur agricole, tandis que l'Union européenne, quant à elle, dans le cadre de sa politique pluriannuelle de subvention pour la période 2014-2020, consacra 408 millions d'euros pour subventionner l'agriculture. Le protectionnisme agricole des pays riches leur permet ainsi d'orienter

les marchés en leur faveur, tandis que les barrières douanières et tarifaires ferment régulièrement la porte aux produits des pays en développement.

De plus, les autres barrières non tarifaires, comme les réglementations phytosanitaires, par exemple, quand elles ne sont pas transparentes, créent des obstacles supplémentaires pour les agriculteurs des pays en développement qui cherchent à pénétrer le marché mondial. Au lieu d'autoriser de telles anomalies du marché et au lieu de faire de beaux discours, les pays développés feraient mieux de prendre des mesures concrètes pour mettre en pratique l'idéal du commerce libre et équitable.

Dernièrement, les pays qui, comme nous, ont passé des accords de libre-échange se sont vus dans l'obligation de revoir les termes des accords existants, parce que ces pratiques protectionnistes faussent la concurrence. S'ils veulent nous aider, les pays industrialisés doivent, dans le contexte des négociations commerciales en cours, accepter de réduire sensiblement leur protectionnisme et leurs subventions, et veiller parallèlement à accroître le financement du développement rural.

De la même manière que nous devons tendre à un commerce plus équitable, nous devons aussi faire en sorte que les flux financiers soient les alliés du développement et de la productivité. Voilà maintenant un certain temps que nous vivons dans une économie où le secteur financier gagne sans cesse en importance. C'est une réalité qui présente autant de possibilités que de risques. Nous avons tous pu observer, par exemple, comment une crise purement financière, comme celle qui s'est produite en 2008 après la faillite de la banque Lehman Brothers, a pu en l'espace de quelques mois mettre en danger plusieurs années et décennies d'efforts en matière de développement dans nos pays.

Nous avons aussi pu voir comment la liberté des mouvements de capitaux pouvait servir à l'évasion fiscale et au blanchiment d'argent. La République dominicaine, comme tant d'autres pays ici, ne pourra que profiter de l'existence de marchés financiers plus stables, plus prévisibles et mieux régulés. C'est pourquoi, cette année, nous avons commencé à adopter les recommandations du Groupe d'action financière d'Amérique latine contre le blanchiment des capitaux. Ces mesures prévoient notamment une meilleure supervision des institutions financières, une plus grande transparence en matière de personnalité juridique et de propriété d'actifs, une plus grande surveillance des transferts électroniques, des politiques de conservation des documents, ainsi

qu'un cadre de coopération internationale et d'entraide juridique, afin que le système bancaire dominicain soit plus sûr et plus transparent.

Il convient également de signaler que des nouvelles telles que celle de la décision rendue récemment par l'Union européenne, condamnant la société technologique Apple à payer 13 milliards d'euros en impôts soustraits au fisc, selon les déclarations qui ont été faites, mettent en évidence une réalité que nous connaissions déjà depuis longtemps : le fait que les paradis fiscaux ne sont pas, pour l'essentiel, des républiques ensoleillées des Caraïbes, mais qu'ils se trouvent au contraire, dans leur grande majorité, sous la juridiction des pays les plus riches. De plus, contrairement à l'idée si répandue que l'on se fait des paradis fiscaux comme simples dépositaires refuges de l'argent, ce sont en fait plus généralement des pôles à partir desquels conduire des opérations financières et commerciales sur les marchés mondiaux de capitaux. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'argent caché sous le matelas, puisqu'ils font partie intégrante de l'économie réelle, à laquelle ils soustraient des ressources, en privant les États des prérogatives attachées à leur souveraineté fiscale.

L'absence de réglementation a aplani la route aux fraudeurs fiscaux et rendu plus complexe en revanche le travail de l'administration fiscale. C'est une grande menace pour le financement de l'État dans le monde entier, qui fait qu'il est difficile aux gouvernements de s'acquitter de leurs responsabilités vis-à-vis de leurs concitoyens. Nous saluons, par conséquent, les initiatives adoptées dans le monde entier qui laissent espérer un progrès dans le sens d'une plus grande réglementation des paradis fiscaux. En outre, nous avons conscience que la réglementation des paradis fiscaux doit s'inscrire dans un mouvement de demande en faveur d'une réglementation et d'une supervision publique efficace des marchés financiers, soucieux de les mettre au service de l'économie réelle et des citoyens.

Notre responsabilité est de continuer de sortir des millions de personnes de la pauvreté, mais en mettant en place une politique d'éducation, de santé, d'emploi et de sécurité sociale qui sous-tende les acquis et permette de continuer d'avancer. Nous continuerons de miser sur l'échange mondial de biens et de services. Mais faisons-le en nous assurant que ces échanges sont justes et à égalité de conditions. Nous ouvrirons grand les portes de l'investissement, en multipliant les possibilités de production, de recherche et de croissance. Mais que cela

se fasse avec les garanties de justice et de transparence qui s'imposent pour que, à moyen et long terme, cet investissement et cette croissance soient au service du plus grand nombre et non de quelques-uns.

Nous œuvrerons au consensus dont nous avons besoin pour humaniser l'économie mondiale. Nous allons appliquer l'esprit d'ouverture pour lequel nous avons plaidé, s'agissant des capitaux, à la gestion des flux migratoires. Nous déploierons la même créativité et le même enthousiasme que nous le faisons pour la création d'entreprises à but lucratif, mais cette fois pour rechercher des solutions pour les plus démunis. Les millions de personnes qui sont récemment sorties de la pauvreté sont la meilleure preuve de ce qu'il est possible de faire de grandes choses quand existe la volonté politique pour cela. Ces millions d'hommes et de femmes sont également notre motif le plus urgent et nos meilleurs alliés pour continuer notre travail. Nous avons fait de grandes avancées, mais il nous en reste encore bien plus à faire. Des avancées qui exigent audace et honnêteté. Des avancées qui impliquent de détruire les tabous, de repenser les paradigmes et de redéfinir les règles du jeu.

Notre pays vise une réduction substantielle des inégalités, mais pas seulement entre les habitants les plus riches et les plus pauvres de nos pays : également dans la configuration des relations internationales entre pays pauvres et pays riches. Asseyons-nous pour dialoguer dans le respect mutuel et l'égalité, sans privilèges et pour le bien commun. Et faisons-le dans la conviction que c'est la seule façon dont toute l'humanité sera gagnante. Le temps des jeux à somme nulle est révolu. Nous sommes à une époque où nous apportons tous une plus-value, où les alliances se forment pour construire et où aucun allié n'est trop petit. On pourra toujours compter sur la République dominicaine pour progresser sur cette voie. On pourra toujours compter sur notre pays pour travailler pour le plus grand nombre, qui a besoin de nous.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République dominicaine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Danilo Medina Sánchez, Président de la République dominicaine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Maithripala Sirisena, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka.

M. Maithripala Sirisena, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Maithripala Sirisena, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sirisena (*parle en singhalais; texte anglais fourni par la délégation*) : Je suis extrêmement heureux de prendre part à la soixante et onzième session de l'Assemblée générale en qualité de Président de Sri Lanka.

J'aimerais présenter à l'Assemblée générale la situation dans mon pays. Au cours des 20 derniers mois, sous ma direction, s'est amorcée dans notre pays une nouvelle ère de transformations sociales, politiques et économiques. Avant que j'arrive au pouvoir, la population vivait dans la peur et la suspicion. J'ai jeté les fondements du renforcement de l'état de droit et du rétablissement des habitants de Sri Lanka dans leurs droits démocratiques, afin qu'ils puissent vivre heureux dans une société libre et démocratique. Mon gouvernement ambitionne de faire de la population de Sri Lanka l'une des plus heureuses de la Terre. À cette fin, nous avons pris des mesures visant à renforcer la liberté et la démocratie tout en permettant au pays de connaître la prospérité économique. Le Gouvernement entend faire de la population sri-lankaise une nation développée.

La pauvreté est un défi mondial. Je me suis engagé à réduire la pauvreté dans mon pays. J'ai par conséquent proclamé l'année 2017 Année de l'élimination de la pauvreté à Sri Lanka. J'ai mis en place un programme de base visant à aider la population à sortir de la pauvreté, dans un pays qui s'est donné comme priorité le progrès économique. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 sert de recueil de principes directeurs à l'ensemble des nations et institutions, sous l'égide des Nations Unies, afin d'amener les transformations économiques, sociales et environnementales qui feront du monde un monde meilleur. À cet égard, nous reconnaissons que le développement économique

joue un rôle clef, et que la viabilité environnementale, en particulier l'Accord de Paris sur les changements climatiques, restera un pilier central de notre effort pour provoquer les changements nécessaires dans mon pays. Avec en tête les jeunes générations instruites, la stratégie de développement national de Sri Lanka donnera la primauté à la constitution d'une économie verte, fondée sur l'innovation, au moyen de réformes progressives et de la planification.

En tant que nation insulaire, Sri Lanka souhaite tirer un parti maximal de ses ressources marines, en mettant un accent nouveau sur la recherche océanique, le tourisme, les pêcheries et les ressources marines. Le Gouvernement cherche à améliorer encore nos systèmes de santé et d'éducation gratuits, tout en faisant profiter l'agriculture et l'industrie nationales de plus de technologies, afin que notre peuple puisse connaître une vie meilleure.

Dans de nombreuses régions du monde, nous voyons tristement proliférer la colère, la haine, la brutalité et les conflits. Je dirais que la société contemporaine connaît une crise morale. Je pense que tous les États doivent entendre l'appel montant dans le sens des valeurs morales et que toutes les sociétés doivent s'employer à rehausser les valeurs morales positives.

Sri Lanka est un pays bouddhiste où l'on pratique le bouddhisme Theravada. Les enseignements du Bouddha nous aident à trouver des solutions à nombre de questions brûlantes de notre monde contemporain. De même, je suis sûr que la sagesse offerte par les grandes religions mondiales – comme le christianisme, l'hindouisme, l'islam et d'autres – peut nous aider aujourd'hui. Je pense par conséquent que les États que nous sommes doivent renforcer et favoriser les religions et philosophies qui nous aident à pratiquer l'introspection.

Je saisis cette occasion pour appeler l'attention de cette assemblée sur l'important obstacle au progrès de notre communauté mondiale qu'est la menace des drogues et substances intoxicantes qui affligent depuis quelque temps la société, notamment les jeunes et les enfants d'âge scolaire. Comme l'a souligné le Président brésilien (voir A/71/PV.8), les drogues illicites sont devenues le défi le plus grave que doive relever la société aujourd'hui. Tout en abondant dans son sens, j'exhorterais quant à moi la communauté mondiale, l'Organisation des Nations Unies et tous les États à s'engager à lutter contre les drogues illégales, collectivement et séparément, dans le cadre d'un

programme international énergétique mieux organisé et plus solide que celui qui est actuellement en place.

Sur le plan intérieur, mon gouvernement a pris des mesures efficaces pour renforcer la démocratie, l'état de droit et la bonne gouvernance, préparant la voie à une évolution positive afin de veiller à ce que la guerre ne reprenne plus jamais sur le sol de mon pays, Sri Lanka. Le processus de réconciliation en cours aujourd'hui a fait siens les enseignements tirés de l'amère expérience d'une guerre brutale qui aura duré trois décennies. Grâce à ce processus, nous comptons faire en sorte que mon pays ne subisse jamais plus la cruauté de la guerre ou du terrorisme et que toutes les populations vivent en paix dans un État sri-lankais rationnel et libre-penseur. Dans ce noble objectif, Sri Lanka se félicite de la collaboration et des vœux qu'il a reçus des organisations internationales et de la communauté internationale.

Sri Lanka est une nation libre, indépendante, dont j'entends préserver et protéger la souveraineté et l'intégrité territoriale, conformément aux pratiques de toutes les autres nations rassemblées ici aujourd'hui. En conséquence, mon pays s'emploiera à trouver sa propre recette pour le processus de réconciliation et les nécessaires efforts de transformation et de réforme, dans un parti pris de respect de la pensée autochtone essentielle de la population locale. Sri Lanka appliquera une politique social-démocrate et travaillera étroitement avec la communauté internationale dans un objectif de prospérité et de sagesse accrues, en phase avec le reste du monde.

Dans le sillage de la guerre qui a traumatisé la nation pendant trois décennies, nous avons entamé le voyage vers la réconciliation nationale et une paix durable. Toutefois, nous ne nous précipiterons pas; nous effectuerons au contraire chaque pas avec soin, avec vigilance, avec patience et avec persévérance. Ce Sri Lanka qui m'est cher a de grands rêves. Je compte sur la bénédiction et la collaboration des États Membres pour les réaliser.

Je remercie l'ONU et ses organismes de l'appui fourni constamment à Sri Lanka. C'est pour moi un honneur que de mentionner la contribution apportée par le Secrétaire général sortant, M. Ban Ki-moon, au progrès du développement international et au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme. Ces efforts sont une bénédiction pour l'humanité.

Pour terminer, je tiens à souligner mon engagement en faveur de l'autonomisation de nos jeunes

grâce à un savoir de la plus haute qualité mondiale. Nous engageons également un programme de réconciliation destiné à faire de Sri Lanka une démocratie exemplaire dans le monde. Mon gouvernement s'acquittera de ses responsabilités à l'égard de son peuple et je sollicite le concours des États Membres et leur bénédiction dans cette noble entreprise.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Maithripala Sirisena, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Peter M. Christian, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie.

M. Peter M. Christian, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Peter M. Christian, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Christian (*parle en anglais*) : Comme M. Peter Thomson, des Fidji, assume la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session, je tiens à souligner ce moment historique pour les habitants des îles du Pacifique, et lui exprimer mes félicitations, ainsi qu'à son pays. Je voudrais également remercier le Président sortant, M. Mogens Lykketoft, pour son leadership pendant la soixante-dixième session de l'Assemblée générale, au cours de laquelle j'ai fait ma première intervention ici à l'Organisation des Nations Unies. À cette époque, j'avais dit que le support fourni par la tribune me donnait un sentiment de sécurité et me laissait espérer que nous avions tous la même vision des choses (voir A/70/PV.22).

Après 10 années de service, le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, mérite beaucoup d'éloges pour l'efficacité avec laquelle il a dirigé les travaux

de l'Organisation et défendu de nombreuses questions chères aux petits États insulaires en développement, en donnant notamment l'élan politique nécessaire pour faire face aux changements climatiques et en s'efforçant de catalyser la capitalisation initiale du Fonds vert pour le climat. Malheureusement, les généreuses contributions à ce Fonds ont tardé à être acheminées aux États dans le besoin, entraînant ainsi de douloureux retards dans la mise en oeuvre de projets d'atténuation et d'adaptation.

Les États fédérés de Micronésie observent aujourd'hui le vingt-cinquième anniversaire de leur adhésion à l'Organisation. À l'époque de notre adhésion, après la fin de la guerre froide, il régnait un optimisme général, un sentiment que les obstacles persistants à la paix mondiale et aux progrès avaient été relégués au passé. Aujourd'hui, s'il y a eu des progrès dans la réalisation des grands objectifs de l'Organisation, force est de reconnaître sans hésiter qu'il reste encore beaucoup à faire.

La réforme de l'Organisation des Nations Unies, et surtout celle du Conseil de sécurité, est à l'ordre du jour depuis un quart de siècle, ce qui n'est pas sans rappeler les caractéristiques d'une époque qu'il faudrait oublier. Il y a 25 ans, les petits États insulaires en développement réclamaient à grands cris que des mesures soient prises pour lutter contre les changements climatiques provoqués par l'homme, tout en soulignant que nos nations et nos cultures océaniques étaient en danger d'extinction en raison de l'élévation du niveau de la mer et des conséquences connexes. Je dois admettre que nos voix n'ont pas été entièrement ignorées. Aujourd'hui enfin, de nombreuses nations se sont unies pour faire face à cette réalité sinistre et choquante. Toutefois, même en 25 ans, une période relativement courte, la progression continue des changements climatiques a dépassé nos efforts pour y faire face, de sorte qu'aujourd'hui, si tous les pays doivent se considérer vulnérables, les petits États insulaires en développement sont déjà face à un danger clair et immédiat posé par les effets néfastes des changements climatiques.

Depuis que mon pays est devenu membre de cette union de l'espoir, nous avons constaté ce que je qualifierai de progrès « glaciaire », si ce n'était qu'aujourd'hui les glaciers eux-mêmes sont en train de fondre. Néanmoins, nous devons, de concert avec toutes les personnes présentes dans cette salle, rester attachés aux grands mandats que nous nous sommes si courageusement fixés : l'éradication de la pauvreté, la promotion de la paix et de la sécurité internationales,

l'adhésion universelle aux principes des droits de l'homme, la protection de nos océans et de leurs ressources, et une meilleure gestion de notre planète.

La liste est longue, et nous la connaissons bien. Nous la lisons chaque année lors du débat général et dans les salles de conférence du monde entier. Pourtant, en dépit de nos déclarations et de nos proclamations, il semble que nous ne nous sommes pas beaucoup éloignés de notre point de départ. Nos peuples attendent de nous des progrès, et non pas des discours sans cesse répétés.

J'en viens à la question des réfugiés internationaux. Les habitants des îles du Pacifique vivent dans une zone qui respire la paix, et nous souffrons de voir que la menace mondiale du terrorisme continue de se propager dans le monde entier. Il semble que nous sommes impuissants à arrêter la vague de peur et de violence – une peur qui touche des millions de civils innocents, des mères et des pères, des fils et des filles, au point qu'ils doivent renoncer à leur dignité humaine et quémander à l'étranger un refuge contre le chaos de la guerre. La question est de savoir ce que nous allons faire.

En tant que petits États insulaires du Pacifique et membres de la famille des nations, nous implorons le Conseil de sécurité de prendre plus de mesures face à cette crise mondiale, sinon pour les mères et les pères, au moins pour les enfants innocents qui continuent de jouer entre les tentes et de se réjouir à la vue de nourritures étranges servies dans un bol.

Nous aimerions savoir ce qui se passe avec le cessez-le-feu en Syrie. Même dans la région du Pacifique, nous nous intéressons à cette question. Que font les États-Unis et la Russie à ce sujet? Que fait la Syrie? Nous savons qu'ils ont le pouvoir de faire plus, et nous leur demandons de bien vouloir le faire.

S'agissant de la question de la République populaire démocratique de Corée, qui fait partie de la région Asie-Pacifique, les États fédérés de Micronésie s'inquiètent pour la paix et la stabilité à long terme de la région. De concert avec d'autres nations, les États fédérés de Micronésie condamnent les discours et les actes de provocation de la République populaire démocratique de Corée. Si rien n'est fait, l'océan Pacifique, l'océan même que nous parlons de sauver pour le bien de l'humanité, pourrait devenir un champ de bataille. Une question se pose : Comment se fait-il que Beijing et Moscou semblent ne pas s'inquiéter de la possibilité qu'un missile puisse les atteindre? Je leur

demande de bien vouloir intercéder en notre nom à tous. Sur cette note, le peuple de la Micronésie attend avec impatience le jour où les armes nucléaires deviendront une chose du passé, évoquées avec beaucoup de mépris et de regret.

Pour ce qui est de la réforme du Conseil de sécurité, j'ai entendu l'expression « adaptation à l'objectif visé », souvent utilisée à l'Organisation des Nations Unies. Nous continuons de croire à la nécessité de réformer l'ONU afin qu'elle puisse non seulement s'adapter à l'objectif visé, mais qu'elle soit également dynamique et modifie son mode de fonctionnement pour rester en phase avec l'évolution de la situation mondiale, accepte les méthodes nouvelles comme l'illustre l'adoption par Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, d'un smartphone le premier jour du débat général (voir A/71/PV.8), et évolue au rythme des changements. L'ONU doit être en mesure d'axer son action sur la diplomatie préventive dans le monde et ne pas se limiter à traiter les points chauds. Je suis entièrement d'accord avec cette position. Et oui, l'ONU doit être un catalyseur pour la paix – un soldat de la paix plus qu'un artisan de la paix. Le Conseil de sécurité, responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales, doit s'adapter aux temps modernes et refléter les réalités géopolitiques contemporaines. Toutefois, en tant qu'organe de l'Organisation des Nations Unies, le Conseil ne peut être crédible et efficace que s'il dispose des moyens requis et de l'appui adéquat des États Membres. À cet égard, les États fédérés de Micronésie réitèrent leur appui à l'octroi aux pays du Groupe des Quatre d'un statut de membres permanents du Conseil de sécurité.

Il est intéressant de noter la façon dont nous venons à cette tribune parler de divers handicaps. À cet égard, j'ai remarqué que beaucoup d'entre nous – dirigeants – qui venons ici prendre la parole semblons également souffrir de handicaps. Nous sommes daltoniens, incapables de voir la différence entre le rouge et le vert. Je m'en excuse, et je vais essayer d'être bref.

Le Groupe des États d'Asie et des petits États insulaires en développement du Pacifique préconise depuis longtemps que le climat et la sécurité deviennent un sujet d'intérêt périodique du Conseil de sécurité. Le Groupe a également présenté une proposition sur le sujet au Sommet mondial sur l'action humanitaire, en demandant la nomination au sein du système des Nations Unies d'un représentant spécial chargé de la question du climat et de la sécurité. La dynamique

semble être en notre faveur, et nous espérons que le Secrétaire général, tant qu'il est encore avec nous, nommera un représentant spécial, ce qui ajoutera à son héritage en tant que champion de la lutte contre les changements climatiques.

La sélection d'un nouveau Secrétaire général doit associer l'ensemble des Membres. Cela permettrait d'assurer que le nouveau chef de l'Organisation bénéficie de l'appui politique de tous les Membres, et soit réactif, responsable et efficace au nom de toutes les nations, et pas seulement d'un petit groupe de pays privilégiés.

Dans le domaine du développement durable, les travaux de l'Organisation des Nations Unies reposent sur trois piliers : la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme. Cette année est la première année de la mise en oeuvre après que la communauté internationale a adopté un certain nombre d'accords en 2015 sur la réduction des risques de catastrophe, le financement du développement, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Le Forum politique de haut niveau pour le développement durable qui s'est tenue en juillet nous a montré que l'intégration des objectifs de développement durable dans nos plans nationaux sera une tâche redoutable, et qu'une approche uniforme ne fonctionnera pas. Dresser un tableau fidèle de notre situation nationale ne devrait pas être un fardeau pour les petits États insulaires en développement. En outre, les Nations Unies devraient examiner les statistiques relatives aux pays comptant moins de 100 000 habitants afin d'assurer un processus inclusif et de veiller à ce que véritablement personne ne soit laissé pour compte. Nombre des défis auxquels l'ONU est confrontée ne peuvent être relevés que par l'action collective de ses Membres. L'appui et les partenariats sont considérés comme essentiels pour rendre les objectifs de développement durable universels et porteurs de transformation pour la vie quotidienne de tous, de même que l'appropriation nationale est capitale.

Sur la question des pêches et des océans, même si nous sommes connus sous le nom de petits États insulaires en développement du Pacifique ici à l'Organisation des Nations Unies, il y a un autre terme que nous utilisons souvent, celui de « grands États océaniques ». Les États fédérés de Micronésie comptent à eux seuls 607 îles, réparties sur 3 millions de kilomètres carrés du Pacifique. Nous sommes les gardiens d'une biodiversité et de ressources marines parmi les plus riches au monde, et nous nous sommes engagés dans

le cadre du Défi de la Micronésie à conserver 30 % de nos zones marines côtières, une initiative régionale visant à préserver les ressources naturelles qui sont indispensables à la survie des traditions, des cultures et des moyens d'existence du Pacifique. Nos efforts de conservation bénéficient directement de l'utilisation durable par mon pays, de ses ressources halieutiques.

À propos de préservation culturelle, je tiens à remercier l'UNESCO pour sa récente désignation de nos anciennes ruines de Nan Madol comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO, dont la construction est véritablement un exploit équivalent, voire supérieur, aux merveilles des pyramides égyptiennes. Pour ce qui est des changements climatiques, l'Organisation des Nations Unies reste le dernier et le meilleur espoir pour galvaniser la volonté et l'engagement politiques nécessaires pour faire progresser notre ordre du jour mondial sur cette question. Du haut de cette tribune et d'ailleurs dans le monde, les dirigeants des petits États insulaires en développement, comme beaucoup d'autres, ont appelé les États Membres de l'Organisation, en particulier les dirigeants de la planète, à intensifier leur efforts et à assumer leurs responsabilités en appelant d'urgence à la mise en place d'initiatives d'atténuation des effets de gaz à effet de serre et de financement visant à mettre en oeuvre les accords sur les changements climatiques.

Les engagements actuels pris par les gouvernements sont encore très loin d'atteindre l'objectif de 2 °C, dont nous avons convenu à Paris. La ratification récente de l'Accord de Paris par plus de 30 pays, dont la quasi-totalité des pays insulaires du Pacifique, nous laisse espérer que d'autres vont bientôt faire de même.

Sur la question du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, ici même il y a un an, j'ai décrit les efforts de longue haleine des États fédérés de Micronésie visant à modifier le Protocole afin d'éliminer progressivement l'utilisation des hydrofluorocarbones (HFC), et j'en avais remercié les nouveaux supporteurs et noté que les propositions portaient enfin leur fruits (voir A/70/PV.22). Les HFC sont des gaz à effet de serre qui connaissent la croissance la plus rapide dans le monde. Ils sont également extrêmement puissants, produisent des effets de réchauffement des centaines de milliers de fois plus importants que ceux du dioxyde de carbone par tonne. L'élimination progressive des HFC aidera à prévenir des émissions qui contribuent au réchauffement de la planète correspondant à près de 100 milliards de tonnes

de dioxyde de carbone d'ici à 2050. Grâce aux nombreux pays qui ont soutenu la proposition d'élimination progressive, comme le prévoit le Protocole de Montréal, cette croisade a pris un nouvel élan.

Comme d'autres, je me réjouis des progrès réalisés dans les relations diplomatiques entre les États-Unis et Cuba. Mon pays a également établi des relations diplomatiques avec Cuba, mais même si nous ne l'avions pas fait en vue d'établir des relations souveraines de reconnaissance et de partenariat, nous, les États fédérés de Micronésie, État Membre de l'Organisation des Nations Unies, aurions accordé tout notre appui à la résolution 70/120. Nous demandons aux États-Unis d'accélérer son examen de la question et le processus de levée de l'embargo imposé à Cuba. Dans le même ordre d'idées, je me félicite de l'Accord de paix conclu en Colombie. D'aucuns peuvent être sceptiques quant à la viabilité de la trêve, mais nous devons donner une chance à la paix en saluant les efforts considérables qui ont été déployés et prier pour son succès. Vive la Colombie!

Chaque année, avant de venir à l'Assemblée générale, le Forum des îles du Pacifique se réunit pour examiner ses positions et faire des recommandations sur les questions qui méritent d'être portées devant l'Assemblée. Au début de ce mois, nos chefs d'État et de gouvernement se sont réunis pour la quarante-septième réunion annuelle du Forum en Micronésie. Lors de cette réunion, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie étaient présentes en tant que membres à part entière du Forum, tandis que les États fédérés de Micronésie sont devenus membre des petits États insulaires. Les changements climatiques, les océans, la santé et les droits de l'homme et les partenariats figuraient en bonne place dans notre ordre du jour.

Sur les changements climatiques, le Forum a réaffirmé sa position, à savoir que la réalisation de l'Accord de Paris a pour objectif de limiter l'augmentation de la température mondiale moyenne à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels est une question existentielle pour de nombreux membres du Forum, et qu'elle doit être abordée de toute urgence. Le Forum a également fait observer que l'Accord de Paris doit être mis en vigueur avant la fin de 2016 ou aussi vite que possible, voire dès demain.

Le Forum a réaffirmé, s'agissant des océans, que ceux-ci constituent la ressource naturelle la plus importante pour la région du Pacifique. À cette fin, les dirigeants du Forum ont entériné la « Déclaration de

Pohnpei sur les océans : vers la durabilité », par laquelle le Forum a réaffirmé que les océans sont la base des moyens de subsistance des peuples du Pacifique et noté par ailleurs l'occasion unique offerte par la Conférence des Nations Unies pour appuyer la mise en œuvre de l'objectif 14 des objectifs de développement durable : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable. De plus, la Déclaration préconise avec force la conclusion rapide et globale du processus du Comité préparatoire chargé de formuler des recommandations concrètes à l'Assemblée générale sur les éléments d'un projet de texte relatif à un instrument international, juridiquement contraignant au titre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, portant sur la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale.

Sur la question des pêches, le Forum a demandé que des mesures soient prises pour que cessent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et les activités connexes, y compris la pêche illégale en haute mer, la traite des personnes et le commerce illicite. Le Forum a également exhorté les États du pavillon à assumer avec plus de diligence leurs responsabilités en tant qu'États du pavillon et à continuer à surveiller leurs ressortissants.

Notre foi dans l'Organisation ne tient pas seulement à l'espoir que ses objectifs peuvent être réalisés dans certains délais, qu'ils soient fixés à 25 ou 71 ans. Cela tient plutôt à notre conviction que rien n'est impossible entre des nations partageant la même vision et disposées à mener des efforts concertés et de longue haleine. À cet égard, l'ONU, la plus grande organisation jamais créée par l'homme, continuera de nous montrer, à nous mêmes et aux générations futures, la voie à suivre.

Je terminera mes observations avec la citation suivante. Immédiatement après la Première Guerre mondiale, le Président Wilson a voulu que soit créée une organisation à même de prévenir toutes les futures guerres. À cet égard, il avait déclaré :

« Une association générale de nations doit être formée, sur la base d'un pacte spécifique, dans le but d'offrir des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégrité territoriale aux petits comme aux grands. »

Un principe évident était le fil rouge du programme tout entier : le principe de la justice pour tous les peuples et

toutes les nationalités et leur droit de vivre dans la même liberté et la même sécurité les uns et les autres – qu'ils soient puissants ou faibles.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président des États fédérés de Micronésie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Peter M. Christian, Président des États fédérés de Micronésie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Raimonds Vējonis, Président de la République de Lettonie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Lettonie.

M. Raimonds Vējonis, Président de la République de Lettonie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Raimonds Vējonis, Président de la République de Lettonie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Vējonis (*parle en anglais*) : Nous célébrons cette année le vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance de la Lettonie et de son admission à l'ONU. Mon pays a pris la place qui lui revenait au sein des Nations Unies en 1991, avec l'objectif clair d'apporter sa contribution à la sécurité, la stabilité et la prospérité collectives du monde. En tant qu'État démocratique responsable, fondé sur l'état de droit et le respect de la dignité humaine et de la liberté, la Lettonie reste fermement attachée au travail essentiel qu'accomplit l'Organisation des Nations Unies.

L'ONU a été, et continuera d'être, l'enceinte de notre engagement dans le monde. Les accords de grande envergure conclus sur le développement durable et les changements climatiques ont redonné confiance dans la capacité du système multilatéral à trouver des solutions aux problèmes mondiaux urgents. Plus que jamais, le monde compte bien que l'ONU se montrera à la hauteur des défis croissants auxquels la paix et le développement sont confrontés, et qu'elle produira sans tarder des résultats concrets.

L'an dernier, dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), nous avons

tous pris l'engagement de ne laisser personne de côté. Cette promesse était les efforts de développement et d'élimination de la pauvreté dans les situations les plus difficiles. Elle implique de lutter contre les vulnérabilités persistantes et d'accroître la résilience dans les contextes de crises complexes et prolongées comme au sein des populations touchées par un conflit. En conséquence, nous devons nous donner pour mission de renforcer le lien entre développement et sécurité.

Tout le monde a le droit de vivre dans la paix et la sécurité dans son propre pays. Conflits, pauvreté, catastrophes et changements climatiques ont contribué à l'augmentation des déplacements massifs de réfugiés et de migrants. Quelque 125 millions de personnes dans le monde ont désespérément besoin d'assistance humanitaire. La crise migratoire actuelle sans précédent ne saurait être réglée par les seuls pays les plus touchés; il s'agit d'un phénomène mondial qui nécessite des efforts conjoints et un partage des responsabilités. L'attachement mondial à une responsabilité partagée dont nous avons fait montre lors de la Réunion de haut niveau qui s'est tenue lundi va de concert avec l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il faut trouver des solutions durables en vue de garantir des perspectives d'éducation, d'emploi et d'affaires aux personnes déplacées de force par des crises et des conflits prolongés, et d'apporter un soutien aux communautés et aux pays d'accueil.

Le développement de sociétés pacifiques et ouvertes, une bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme nous aideront également à lutter contre la propagation de l'extrémisme violent, même si des mesures militaires et de sécurité sont nécessaires pour combattre Daech et autres groupes analogues. Il nous faut remédier aux causes profondes qui expliquent pourquoi certains n'hésitent pas à opter pour l'extrémisme violent.

La Lettonie fait partie de la coalition mondiale contre Daech qui a joué un rôle de premier plan dans la lutte contre ce groupe en Iraq et en Syrie. Nous accueillons favorablement la décision de l'OTAN d'intensifier son appui aux efforts de la coalition. Seule une action unifiée, coordonnée et collective aux niveaux mondial, régional et national nous aidera à triompher des menaces nouvelles et non traditionnelles.

Les attaques terroristes continuent, au quotidien ou presque. Lutter contre le terrorisme doit rester notre priorité. La communauté internationale doit se doter d'un plan pour renforcer la résilience des communautés

qui, depuis des années, souffrent sous le joug barbare de Daech. La bonne volonté des populations locales sera également nécessaire si elles veulent que leur avenir soit marqué par la primauté du droit et les droits de l'homme, lesquels permettraient de contrecarrer les facteurs propices à la radicalisation, à l'extrémisme et au terrorisme.

Nous ne parviendrons pas à réaliser les objectifs de développement durable sans pérenniser la paix ou sans prévenir les conflits. Il est plus urgent que jamais de prendre des mesures politiques déterminées pour régler et prévenir un conflit qui provoque déplacements et souffrances à grande échelle. La communauté internationale doit trouver des solutions politiques.

Les problèmes de sécurité que connaît le Moyen-Orient sont caractérisés par une grande complexité, par un fort taux de propagation aux pays voisins et par des flux massifs de réfugiés. Au terme de cinq années de guerre civile, la Syrie est détruite. Les attaques contre les civils, contre les installations médicales et contre les écoles se poursuivent. C'est inacceptable. Les auteurs de crimes internationaux doivent être traduits en justice. Un cessez-le-feu véritable, appliqué dans tout le pays, et une amélioration de l'accès humanitaire sont les conditions requises d'une reprise des pourparlers. La Lettonie contribue à atténuer les conséquences de ce conflit. Cependant, seules des solutions politiques crédibles et sans exclusive permettront à la Syrie de retrouver la stabilité. Les membres du Groupe international de soutien pour la Syrie doivent appuyer de tout leur poids politique le processus conduit par les Nations Unies.

En Libye, le vide institutionnel a fait le lit des groupes terroristes tels que Daech. Si le pays veut retrouver la stabilité à long terme et remporter le combat contre les terroristes, l'unification et la cohésion des parties rivales en Libye sont indispensables.

L'application diligente par l'Iran du Plan d'action global commun, ainsi que sa coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique contribueront à une stabilité accrue au Moyen-Orient. En revanche, les agissements irresponsables de la Corée du Nord, notamment ses essais nucléaires répétés, portent atteinte à la sécurité de tous les pays de la région et au-delà.

Nous appuyons tous les efforts internationaux qui ont été récemment déployés pour encourager la reprise du processus de paix au Moyen-Orient et trouver un terrain d'entente qui conduira les deux parties à revenir

à un dialogue constructif. Il n'y a pas d'autre voie que la solution des deux États à l'issue de négociations de paix.

Assurer la stabilité à long terme en Afghanistan revêt une importance vitale pour la sécurité régionale et mondiale. La dégradation de la situation dans ce pays peut avoir des conséquences négatives pour les pays voisins d'Asie centrale, sapant leur capacité à développer leurs relations économiques au plan macro-régional. La Lettonie fournit à l'Afghanistan un appui politique et financier aux fins de la mise en œuvre de réformes dans le pays. Nous en appelons à une coopération régionale plus active, ainsi qu'à la poursuite de l'appui international, afin de soutenir la croissance et la prospérité de l'Afghanistan et de son peuple.

Dans de nombreux autres pays, la situation politique est très instable, et certains ont sombré dans le conflit. L'Organisation des Nations Unies et son action en faveur de la paix peuvent contribuer à stabiliser ces pays et les aider à revenir progressivement à la normale.

Nous appuyons les efforts menés par l'ONU pour améliorer l'efficacité du maintien de la paix grâce à une mise à jour des outils à sa disposition, et, ce faisant, relever les nouveaux défis qui se posent à elle. L'amélioration de la planification, de l'équipement et de la formation permettra d'accroître l'efficacité des opérations de maintien de la paix et de la protection des civils. Il convient de mettre l'accent sur le renforcement de la collaboration avec les organisations régionales. S'appuyant sur l'expérience d'autres opérations internationales, la Lettonie participe maintenant à sa première opération de maintien de la paix des Nations Unies au Mali.

Nous vivons toujours une période véritablement troublée pour ce qui est de la sécurité en Europe. Pour la Lettonie, la stabilité et la sécurité de ses voisins de l'est de l'Europe est une priorité stratégique, qui reste en tête de ses préoccupations politiques. Le règlement des conflits prolongés en Transnistrie, en Abkhazie, en Ossétie du Sud et dans le Haut-Karabakh doit être une priorité à l'ordre du jour international. Nous devons rester vigilants et insister pour que tous les États, y compris la Russie, respectent les obligations qui leur incombent en vertu du droit international en ce qui concerne le respect des frontières d'États souverains.

De concert avec la communauté internationale, la Lettonie continuera de défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous refusons de reconnaître l'annexion illégale de la Crimée par

la Fédération de Russie; elle doit prendre fin. Toute discrimination à l'égard des Tatars de Crimée et des Ukrainiens de souche en Crimée exige une réaction ferme de la part de l'Organisation des Nations Unies. La communauté internationale doit s'employer à faciliter le règlement pacifique du conflit qui sévit dans l'est de l'Ukraine. Toutes les parties doivent s'acquitter de leurs engagements en vertu des accords de Minsk et faire en sorte que le processus de Minsk soit bien mis en œuvre. La Lettonie continue d'apporter un appui à l'Ukraine pour l'aider à entreprendre ses réformes et couvrir ses besoins humanitaires.

La capacité de l'ONU à traiter les problèmes actuels dépend également de la volonté politique de faire des progrès sur la nécessaire réforme du Conseil de sécurité, qui n'a que trop tardé. Nous devons tous aspirer à renforcer la légitimité de cet organe important. Dans cet esprit, les membres permanents du Conseil de sécurité doivent s'abstenir d'utiliser leur droit de veto dans les situations impliquant des atrocités de masse. La Lettonie appuie non seulement cette initiative importante, mais aussi le code de conduite du Groupe Responsabilité, cohérence et transparence, qui porte sur les mesures à prendre par le Conseil de sécurité pour lutter contre le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre.

Nous sommes déterminés à maintenir l'élan politique en faveur de la lutte contre les changements climatiques. En avril de cette année, la Lettonie a signé l'Accord historique de Paris. Nous nous efforcerons de le ratifier dès que possible et encourageons les autres à faire de même. Le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, a été le moteur de la campagne en faveur d'une action mondiale sur les changements climatiques et l'égalité des sexes. La Lettonie lui sait gré de son leadership et de son dévouement au cours de la dernière décennie.

L'ampleur des défis auxquels le monde est confronté est redoutable. Le programme mondial audacieux que nous avons adopté exige clairvoyance et détermination. Les attentes placées dans le prochain Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sont, de ce fait, toujours aussi élevées. Cette tâche importante exige du courage et la volonté de véritablement s'attaquer aux problèmes auxquels nous sommes confrontés. Si nous recherchons le candidat le plus qualifié, nous rappelons également que l'Europe orientale est la seule région qui n'a jamais occupé le poste de Secrétaire général. Je suis également convaincu

qu'après 70 ans, il est temps de choisir une femme à la fonction suprême de l'Organisation.

M^{me} Young (Belize), Vice-Présidente, assume la présidence.

Les défis qui façonnent l'évolution du paysage mondial sont nombreux, mais nous discernons désormais clairement les contours du monde nouveau et meilleur que nous pouvons instaurer si nous mettons en œuvre, avec la diligence voulue, le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La mise en œuvre du nouveau Programme ne sera pas une tâche aisée. Nous ne serons en mesure de réaliser les réformes profondes nécessaires d'ici à 2030 que si nous pouvons compter sur une société éclairée et active, œuvrons dans le cadre d'un véritable partenariat avec toutes les parties prenantes et évaluons régulièrement les progrès accomplis. Le moment est venu pour nous d'agir ensemble de manière responsable. La Lettonie continuera à jouer son rôle pour façonner un avenir meilleur pour nous tous.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Lettonie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Raimonds Vējonis, Président de la République de Lettonie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Bakir Izetbegović, Président de la Présidence collégiale de la Bosnie-Herzégovine

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Présidence collégiale de la Bosnie-Herzégovine.

M. Bakir Izetbegović, Président de la Présidence collégiale de la Bosnie-Herzégovine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Bakir Izetbegović, Président de la Présidence collégiale de Bosnie-Herzégovine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Izetbegović (*parle en anglais*) : La paix et la sécurité, les droits de l'homme et le développement sont les piliers de l'Organisation des Nations Unies – une promesse fondatrice faite au monde, pour la sauvegarde duquel l'Organisation a été

créée. Pourtant, notre monde d'aujourd'hui est tout sauf pacifique et sûr; il est entaché d'injustice, d'inégalités et d'intolérance, qui sapent les fondements de la société humaine. Nous sommes témoins de souffrances humaines sans précédent, qui dépassent les frontières des pays et la capacité de ces derniers d'y faire face. Des millions de nos semblables sont victimes de la pauvreté, de la faim, des maladies, des catastrophes naturelles et des changements climatiques. De nombreux États et sociétés s'enlisent dans des conflits prolongés, et les cycles de violence font d'innombrables victimes.

Nous sommes confrontés à la pire crise liée aux déplacements forcés depuis la Seconde Guerre mondiale. Quelque 60 millions de personnes ont été contraintes de fuir leurs foyers à cause des guerres, des persécutions et des violations des droits de l'homme. Elles sont dispersées dans le monde entier; leurs moyens de subsistance et leurs communautés ont été détruits et leurs nations et cultures anéanties. Dépouillées de leur dignité et vivant dans le désespoir dans des camps de réfugiés, elles n'ont pas d'autre choix que de chercher un avenir meilleur dans d'autres pays. Ce ne sont pas des statistiques sans visage, mais des êtres humains qui ont le droit de prétendre à un avenir sans violence et plein d'espoir et de possibilités. Leur tragédie est la nôtre; leur avenir est le nôtre.

Cette crise appelle non seulement une réponse humanitaire, mais également une solution politique durable. Elle exige plus de leadership politique et de détermination, et de repenser nos stratégies politiques, opérationnelles et de financement aux niveaux national, régional et international. Trop souvent cependant, des intérêts nationaux étroits font obstacle à la formulation de ces réponses communes. Lorsque des crises transcendent les frontières, comme c'est le cas de la crise actuelle des réfugiés et des migrants au Moyen-Orient et en Europe, nous devons les aborder sous une perspective plus globale – et pas seulement sous l'angle de nos intérêts nationaux – car nos actes comme nos omissions ont des répercussions au-delà de nos frontières.

En tant que pays dont des centaines de milliers de citoyens ont connu la tragédie d'être forcés de partir de chez eux, la Bosnie-Herzégovine attache une grande importance au règlement de ce problème. Nous sommes conscients de l'importance du sommet sur les réfugiés et les migrants, qui a été organisé à point nommé, et nous nous félicitons de l'adoption du document final (résolution 71/1), qui est manifestement lié au

Programme 2030. Nous espérons que les engagements pris par les États Membres à cette réunion auront des effets tangibles sur le terrain. Dans le cadre du Programme 2030, nous avons promis de ne laisser personne de côté et de donner des moyens d'action aux plus vulnérables.

La Bosnie-Herzégovine appuie pleinement le Programme 2030. En tant que nouveau membre du Conseil économique et social, nous allons jouer un rôle actif dans la mise en œuvre de ce programme porteur de transformation. Pour que nous puissions atteindre les objectifs de développement durable, il faudra appuyer leur mise en œuvre au niveau national – notamment dans le cadre d'un Partenariat mondial revitalisé pour le développement durable, qui doit être un véritable cadre mondial pour l'échange des pratiques optimales entre les États Membres en matière de finance, de commerce, de technologie et de renforcement des capacités. Nous appuyons le Mécanisme mondial et le processus de suivi de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, qui décrira les étapes importantes à franchir en vue d'un suivi et d'un examen cohérents et sans exclusive du Programme à l'échelle mondiale.

Le Programme 2030 nous appelle à la transformation, non seulement dans l'intérêt de nos peuples, mais aussi dans l'intérêt de la planète. Notre développement ne doit pas se faire au détriment de notre habitat. Si nous ne prenons pas de toute urgence des mesures coordonnées à l'échelle mondiale pour inverser les tendances actuelles en matière de dégradation de l'environnement et de changements climatiques, nous risquons de mettre en péril l'avenir que nous voulons pour les générations futures. Il importe au plus haut point d'honorer les engagements énoncés dans le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et l'Accord de Paris sur les changements climatiques pour préserver les acquis en matière de développement et nous adapter aux conséquences des catastrophes naturelles et des changements climatiques, grâce à un développement tenant compte des risques. La Bosnie-Herzégovine a déjà commencé à mettre en œuvre sa stratégie d'adaptation aux changements climatiques et de développement à faibles émissions, dans l'objectif de devenir une économie verte viable et avancée d'ici à 2025.

Nous devons néanmoins rester vigilants. Le Programme 2030 n'est pas la réponse à tous nos problèmes. Les inégalités et les injustices peuvent toujours s'intensifier si nous ne faisons pas preuve

de cohérence et d'unité dans nos approches ainsi que dans notre acceptation et notre mise en œuvre du Programme. Les résultats du Programme 2030 s'agissant d'améliorer l'égalité des chances pour tous dépendront de l'interprétation que nous en ferons et de la façon dont nous en tirerons parti.

Les droits de l'homme sont au cœur des 17 objectifs de développement durable, de l'élimination de la pauvreté à la réduction des inégalités en passant par la promotion de sociétés inclusives. Alors que nous entamons nos efforts pour intégrer les personnes marginalisées, nous devons nous attacher à mettre les droits de l'homme au centre de nos actions car ce sont les moteurs de paix et de développement les plus puissants qui soient. Les objectifs de développement durable sont la référence absolue que nous nous sommes engagés à respecter pour que nos peuples puissent jouir de la dignité, de la liberté et de l'égalité. C'est un cadre moral et juridique qui donne à tout le monde, partout dans le monde, les moyens de combattre l'injustice partout.

Nous sommes vivement préoccupés par la fragilisation de la paix et de la sécurité mondiales découlant des conflits, nouveaux et prolongés, en particulier au Moyen-Orient. Le conflit israélo-palestinien, qui dure depuis plus de 60 ans, a toujours été la principale source d'instabilité au Moyen-Orient. Il faut de toute urgence imprimer un nouvel élan aux négociations. Nous appuyons fermement les efforts pour organiser une conférence de paix qui permettrait de parvenir à un règlement juste et durable de ce conflit, sur la base des principes du droit international et d'un consensus sur la coexistence pacifique de deux États indépendants.

La paix et la stabilité internationales sont gravement compromises par la violence et les crimes commis à l'encontre du peuple syrien. Il est extrêmement préoccupant que jusqu'à présent, les acteurs les plus influents aux niveaux mondial et régional n'aient pas réussi à trouver une solution pacifique à la crise en Syrie. La Bosnie-Herzégovine appuie pleinement les pourparlers de paix de Genève et les efforts déployés par le Groupe international de soutien pour la Syrie pour trouver une solution politique à ce conflit. Pour que la Syrie puisse connaître un avenir pacifique, il faut respecter la volonté du peuple syrien et lui permettre d'exprimer cette volonté au moyen d'élections démocratiques.

L'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), ainsi qu'il se fait appelé, a gravement déstabilisé la Syrie,

l'Iraq et l'ensemble du Moyen-Orient, et fait peser une grave menace sur la sécurité internationale. Son idéologie, ses objectifs et ses actes sont contraires à toutes les valeurs et normes de notre civilisation. Nous condamnons dans les termes les plus vifs les atrocités, les violations systématiques des droits de l'homme et les violations du droit international commises par l'EIIL. La Bosnie-Herzégovine, qui est membre de la Coalition internationale contre l'EIIL, continuera de contribuer, dans la mesure de ses moyens, aux efforts internationaux pour lutter contre cette organisation terroriste.

Le terrorisme est une menace mondiale qui nous concerne tous. Aucun État ni aucune société n'est à l'abri de cette menace, et aucun État ne peut la contrer à lui seul. Avec la montée de l'extrémisme violent et l'augmentation du nombre de combattants étrangers, le terrorisme devient un défi de plus en plus difficile à relever qui exige une réponse globale impliquant la coopération de tous les États, en ayant recours à des mesures de prévention et de sécurité. Nous sommes confrontés à un problème aux racines profondes et complexes, qui transcende les frontières nationales et qui ne peut et ne doit être associé à aucune religion, aucune nationalité et aucun groupe ethnique en particulier. Ceux qui commettent, organisent et encouragent les attentats terroristes, en prétendant agir au nom de l'islam, veulent transformer l'islam en une idéologie de la peur mondiale. L'extrémisme violent et le terrorisme sont inacceptables du point de vue de toute religion, y compris l'islam. Ils portent atteinte au système de valeurs de l'islam et à ses enseignements universels de tolérance et de coexistence.

La Bosnie-Herzégovine est fermement résolue à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes. Nous sommes vivement préoccupés par la montée de l'extrémisme violent, et nous attachons une grande importance à la lutte contre l'extrémisme violent. Nous saluons le Plan d'action du Secrétaire général pour la prévention de l'extrémisme violent, qui est un autre outil utile dans le cadre d'une démarche globale mobilisant l'ensemble du système des Nations Unies pour prévenir l'extrémisme violent. La prévention de l'extrémisme et la promotion des droits de l'homme sont inextricablement liées. Une gouvernance inclusive et le respect de l'état de droit revêtent une importance capitale à cet égard. Les injustices politiques, économiques et sociales de par le monde contribuent à l'exacerbation du désespoir, créant un terrain fertile pour l'émergence du radicalisme et de l'extrémisme violent.

Dans le monde imparfait qui est le nôtre, l'injustice ne cesse de gagner du terrain, mais les mesures qui ne font qu'accentuer l'injustice ne sont pas les bonnes. Nos gouvernements peuvent et doivent lutter contre la violence en adoptant des mesures de répression énergiques. Cependant, si cette partie de notre action n'est pas effectuée avec précision et de manière sélective, dans le respect des droits de l'homme et de l'état de droit, elle déclencherà une nouvelle vague de radicalisation. Le véritable combat et la victoire finale peuvent et doivent reposer uniquement sur une démarche idéologique.

Nous devons avoir une approche et une stratégie globales. Nous devons appliquer un large éventail de politiques et de mesures afin d'éliminer les conditions économiques et sociales qui favorisent la propagation de l'extrémisme violent que les organisations terroristes exploitent pour alimenter le recrutement et la radicalisation. Nous devons en particulier, accentuer nos efforts en vue d'éliminer la discrimination, les préjugés et la xénophobie dans nos sociétés, de réduire la pauvreté et les inégalités, d'améliorer l'éducation et d'élargir les perspectives, en particulier pour les jeunes générations.

L'engagement de l'ONU n'a jamais été d'une importance aussi critique, car nous sommes confrontés à des problèmes sans précédent en matière de lutte contre la flambée de violence qui se manifeste sous diverses formes dans le monde entier. L'action mondiale, guidée par les principes du droit international, doit permettre de remédier à la violence et à l'instabilité en Ukraine, en Syrie, en Iraq, en Libye et dans d'autres zones en crise. Il est impératif de garantir la protection des civils et le respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. La neutralité et l'indifférence mènent à la rancœur et à la frustration, et elles ne font qu'enhardir ceux qui sèment la dévastation et le malheur sur leur passage.

L'aide humanitaire ne pourra jamais se substituer à des solutions qui s'attaquent aux causes profondes des conflits, et elle ne permettra pas de créer les conditions nécessaires à l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables. Les causes principales des conflits modernes sont la discrimination et l'exclusion, les échecs en matière de gouvernance, l'impunité, la pauvreté généralisée et le manque de perspectives, tous ces facteurs étant aggravés par les incidences croissantes des changements climatiques. Dans notre monde de plus en plus interconnecté, nous ne pouvons plus garder les

incidences de conflits éloignés hors de nos frontières, et nous ne pouvons plus ignorer leurs conséquences mondiales. Nos échecs passés, qui se sont soldés par de terribles coûts humains, auraient dû nous apprendre à agir plus efficacement pour prévenir et régler les conflits. Les scènes qui se déroulent en Syrie ou sur les rivages de la Méditerranée sont un rappel douloureux du fait que nous n'avons pas retenu ces enseignements et que nous ne concrétisons toujours pas nos promesses.

Nous devons agir dès qu'apparaissent les signes avant-coureurs de conflits. Il est crucial d'élaborer et de renforcer des cadres communs pour analyser les risques de conflit, notamment des mécanismes d'alerte rapide aux niveaux local, national, régional et international. La Bosnie-Herzégovine encourage le Conseil de sécurité à faire un meilleur usage des Articles 34 et 99 de la Charte des Nations Unies en mettant davantage l'accent sur la diplomatie préventive concernant des situations qui pourraient donner lieu à un conflit ou poser une menace à la paix et à la sécurité internationales. Des interventions rapides de l'ONU et les bons offices du Secrétaire général, conjugués aux efforts de médiation régionaux, peuvent permettre de diminuer sensiblement le risque de conflit. Nous sommes favorables à la convocation par l'ONU d'un forum international sur la prévention des conflits d'ici à 2020, et nous exhortons le Secrétaire général à élaborer un plan global des Nations Unies pour renforcer la prévention des conflits.

Nous reconnaissons qu'il importe de lancer les efforts de consolidation de la paix à un stade précoce, parallèlement aux activités de maintien de la paix. La situation actuelle en matière de paix et de sécurité exige le déploiement de missions de maintien de la paix de plus en plus complexes dotées de mandats cohérents et adaptés à la situation sur le terrain. Nous sommes fiers d'avoir déployé des contingents militaires au sein des opérations de maintien de la paix des Nations Unies au Congo et au Mali, ainsi que des policiers au Soudan du Sud, au Libéria, à Chypre et en Afghanistan, dont près d'un quart de femmes.

La Bosnie-Herzégovine est profondément attachée aux principes de la Charte des Nations Unies, au multilatéralisme et au règlement des différends et des conflits internationaux par des moyens pacifiques. De par les avantages que présente notre situation géopolitique – un pont entre l'Orient et l'Occident et un point de rencontre des civilisations –, nous souhaitons promouvoir le dialogue et la compréhension et forger des partenariats avec des pays amis dans le monde entier.

Nous sommes très attachés et dévoués à la coopération régionale et sous-régionale et continuons de jouer un rôle actif dans le cadre d'un certain nombre d'initiatives régionales axées sur la consolidation de la paix, les migrations, la sécurité transfrontalière et les questions de développement.

Chez nous comme à l'étranger, nous continuerons de défendre et de promouvoir la bonne gouvernance, la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit. Nous continuerons de promouvoir l'emploi de tous les mécanismes juridiques disponibles pour rechercher et réaliser la justice en faveur de toutes les victimes de crimes contre l'humanité, car nous estimons que la vérité et la justice sont des conditions essentielles aux fins d'une réconciliation, d'une paix et d'une sécurité durables.

Au cours de l'année écoulée, nous avons constaté un regain d'unité et un niveau d'engagement sans précédent. Nous avons adhéré au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), au Plan d'action d'Addis-Abeba sur le financement de la lutte pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, au Programme de développement durable à l'horizon 2030, au Programme d'action pour l'humanité et à l'Accord historique de Paris sur les changements climatiques. Nous nous sommes collectivement engagés à améliorer le sort de l'humanité en recadrant notre attention sur la prévention et le règlement des conflits et en accentuant nos efforts en matière de développement durable, d'égalité des chances pour tous, de promotion de l'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et des filles.

La paix et la sécurité ne peuvent être dissociées des programmes de développement ou de protection de l'environnement. La paix n'est pas simplement l'absence de violence. Elle permet de vivre à l'abri de la peur et de l'insécurité. Il ne peut y avoir de paix et de sécurité durables lorsque l'injustice et les inégalités sont une expérience quotidienne pour des millions de personnes ou que leurs libertés et droits fondamentaux sont refusés à un si grand nombre d'êtres humains. Les griefs qui s'ensuivent déstabilisent nos États et rendent nos sociétés vulnérables, ce qui alimente l'extrémisme, la radicalisation et la violence. L'injustice et les inégalités diminuent le potentiel humain de nos communautés en repoussant le développement et la prospérité hors de leur portée.

Le cheminement vers le progrès commence par l'élimination de la pauvreté et la réduction des

inégalités et nécessite de bâtir des sociétés justes, équitables, tolérantes, ouvertes et non exclusives, en plaçant le respect des droits de l'homme et la promotion de l'état de droit au cœur de toutes nos entreprises. L'histoire nous jugera sur la base de notre capacité à améliorer la vie de millions de personnes victimes de la marginalisation, de la discrimination, de la pauvreté, de la malnutrition, des maladies, des catastrophes naturelles et des changements climatiques. Nous devons entendre leurs voix et répondre à leurs besoins, à leurs espoirs et à leurs aspirations. Nous devons trouver la volonté et le courage de prendre des mesures urgentes pour transformer les programmes que nous avons adoptés en instruments qui amèneront un véritable changement mondial, honorer notre engagement envers l'humanité et laisser derrière nous un héritage fidèle à nos valeurs.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Présidence de la Bosnie-Herzégovine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Bakir Izetbegović, Président de la Présidence de la Bosnie-Herzégovine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. José Mário Vaz, Président de la République de Guinée-Bissau

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Guinée-Bissau.

M. José Mário Vaz, Président de la République de Guinée-Bissau, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. José Mário Vaz, Président de la République de Guinée-Bissau, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Vaz (Guinée-Bissau) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : C'est pour moi un grand honneur et un privilège que de prendre la parole devant l'Assemblée pour la première fois depuis mon accession aux fonctions de président de la République de Guinée-Bissau.

Je voudrais tout d'abord féliciter M. Peter Thomson, Président de l'Assemblée générale à la présente session, et lui souhaiter le plus grand succès

dans ses fonctions. Je remercie aussi son prédécesseur, M. Mogens Lykketoft, du Danemark, de l'excellent travail accompli durant la précédente session. Je voudrais aussi exprimer ma satisfaction à l'égard du thème choisi pour la présente session, sous l'important parrainage du Président Thomson, autour de la question du développement durable.

La Guinée-Bissau pense que la présente session est une occasion de renforcer les engagements pris ainsi que le partage des responsabilités entre les acteurs internationaux aux fins de la réalisation des objectifs arrêtés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1).

Le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (résolution 69/313), approuvé par l'Assemblée générale en juillet 2015, a suscité un nouvel espoir s'agissant du financement de la réalisation des objectifs de développement durable. Les engagements pris par les parties doivent être respectés. Les objectifs du Programme 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba sont complémentaires et doivent être harmonisés et alignés.

Mon pays est fermement déterminé à assumer sa part de la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre des stratégies mondiales et régionales. Nous sommes fiers, à cet égard, du fait que notre plan national de développement est en phase avec de nombreux objectifs du Programme ainsi que de la volonté politique dont ont fait preuve nos autorités nationales d'adapter progressivement ce plan stratégique afin d'y faire pleinement place aux 17 objectifs de développement durable.

La Guinée-Bissau dispose d'un capital naturel très important à mettre à profit pour notre développement et pour la préservation de l'environnement dans l'écorégion de l'Afrique de l'Ouest. La biodiversité est ainsi devenue un axe commun à tous les autres aspects du développement de notre pays. Je voudrais saisir cette occasion pour décrire brièvement à l'Assemblée la situation politique actuelle et les efforts que nous avons déployés pour relever les défis institutionnels que rencontre notre pays, et en particulier les autorités politiques.

Juste avant que je quitte mon pays pour venir participer à cette session, et grâce à la médiation des Chefs d'État de la Guinée et de la Sierra Leone – de passage, dernièrement, dans mon pays –, décidée

en vertu d'une décision adoptée à Dakar par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), un accord a été signé en vue de surmonter les différents blocages actuels au niveau du Parlement. Cet accord a été signé par le Président de l'Assemblée nationale populaire, le Premier Ministre et les deux principaux partis politiques. L'accord auquel on est parvenu mérite tout le soutien du Président de la République, de la CEDEAO et des autres partenaires de la Guinée-Bissau, car il constitue un pas important dans le sens de l'apaisement des tensions politiques, ainsi qu'une plateforme de consensus qui nous permettra d'assurer la stabilité du Gouvernement jusqu'au terme de la législature actuelle.

L'approbation de cet accord par la communauté internationale et les chefs d'État de la CEDEAO, qui se sont rencontrés hier pour discuter de la voie à suivre afin de le mettre en œuvre, permet d'espérer que toutes les parties sont fermement attachées au rétablissement de la paix et de la stabilité en vue de permettre la mise en œuvre de l'accord. C'est pourquoi je voudrais renouveler mon engagement de faire tout ce qui est nécessaire, par la voie d'un dialogue franc et ouvert avec toutes les forces vives de notre pays, en vue de cimenter la paix et la stabilité sociale, indispensables au déroulement d'un processus de gouvernance stable dans notre pays.

Toutefois, je me dois de dire qu'aujourd'hui, la crise en Guinée-Bissau n'est plus politique ni militaire, mais qu'elle est tout simplement une crise éminemment politique et institutionnelle. Je tiens aussi à souligner que depuis le début de mon mandat, pas un seul coup de feu n'a été tiré par le personnel militaire ou paramilitaire; personne n'a été tué ou frappé pour des motifs politiques; aucun cas d'arrestation arbitraire n'a été signalé; la liberté d'expression, la liberté de la presse et la liberté de manifestation sont respectées; et aucun problème de violations des droits de l'homme n'a été signalé.

En tant que Commandant suprême des forces armées, je voudrais aussi réitérer à l'Assemblée nos demandes concernant : l'appui des Nations Unies au processus de réconciliation nationale en cours dans notre pays; la participation de nos forces armées aux missions internationales de maintien de la paix; la mise en œuvre d'une réforme du secteur de la sécurité, qui est très importante, s'agissant notamment de la maîtrise des armes et de la gestion du matériel, de la construction

d'armureries et de la rénovation des casernes; ainsi que la garantie du financement de la réintégration des soldats démobilisés.

Le monde est aujourd'hui confronté à un immense défi : combattre et vaincre les fléaux du terrorisme, du trafic de drogues, des changements climatiques et d'autres maux qui ravagent nos pays. Ces menaces sont la preuve manifeste des problématiques sécuritaires auxquels nous devons faire face sur notre planète commune. Notre sous-région, l'Afrique de l'Ouest, est touchée aussi par les actes terroristes, qui représentent une manifestation intolérable de barbarie et de dédain pour les valeurs les plus sacrés de l'humanité. Je tiens à saisir cette occasion pour exprimer encore une fois la solidarité de mon pays avec les pays et les peuples qui sont victimes du terrorisme et à leur réaffirmer notre engagement à leur égard.

La Guinée-Bissau se félicite de la signature de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et appelle à le mettre en œuvre, en tant qu'instrument clef de réglementation du dialogue et de la coopération internationaux entre les États qui tiennent entre leurs mains le sort de la planète.

Les changements climatiques représentent un risque imminent pour la Guinée-Bissau. Nous sommes un pays côtier, dont une portion est formée d'îles, exposées à un risque élevé d'élévation du niveau de la mer, et donc à une grave menace, sur une partie importante de notre territoire. C'est pourquoi les questions liées aux changements climatiques font partie des grandes priorités de notre action politique. En conséquence, nous sommes très soucieux de participer à la Conférence des Nations Unies pour appuyer la mise en œuvre de l'objectif 14 des objectifs de développement durable : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable, qui aura lieu à New York l'année prochaine, et de la suivre attentivement. Le Président de l'Assemblée générale est donc bien placé pour s'acquitter de la mission que l'Assemblée lui a confiée à cet égard.

Durant l'année écoulée, nous avons observé un fait important au niveau international, à savoir le rapprochement entre les États-Unis et Cuba, dont nous nous félicitons tout particulièrement. Nous espérons que la normalisation des relations bilatérales pourra rapprocher ces deux amis de la Guinée-Bissau. De même, nous préconisons également l'application des

résolutions appelant à une solution à deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

Je saisis cette occasion pour féliciter publiquement le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, le Conseil de sécurité et la Commission de consolidation de la paix de l'attention qu'ils continuent d'accorder à la Guinée-Bissau, son peuple et ses autorités, y compris dans un contexte marqué par la multiplicité et la complexité des obstacles, ainsi que de leur solidarité et de leur suivi constant de la situation. Au nom du peuple bissau-guinéen, je tiens en outre à saluer et remercier la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest CEDEAO, sa Commission et ses États membres pour leur appui politique, financier et militaire au processus de stabilisation, de consolidation et de réforme des secteurs de la défense et de la sécurité.

Je tiens à remercier M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, ainsi que, en particulier, le Président de la Guinée, M. Alpha Condé, pour son rôle de facilitation du dialogue dans le cadre du processus politique en Guinée-Bissau. Nous exprimons également notre profonde gratitude à M. Muhammadu Buhari, Président du Nigéria, pour son appui indéfectible en sa qualité de chef du Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau. Je remercie également tous les chefs d'État de la sous-région, qui ont accordé beaucoup d'attention à la situation en Guinée-Bissau durant les années de crise politique persistante que nous avons connues.

Nous exprimons également notre reconnaissance et notre gratitude à tous les autres partenaires internationaux, pays et organisations, à savoir l'Union africaine, l'Union économique et monétaire ouest-africaine, l'Union européenne, la Communauté des pays de langue portugaise, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Banque africaine de développement, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds des Nations Unies pour la population et l'Organisation internationale de la Francophonie, qui ont toujours été aux côtés de la Guinée-Bissau, et l'ont épaulée dans la recherche des moyens de consolider la stabilité et de promouvoir le développement. L'appui de nos partenaires internationaux, comme le montrent les résultats de la table ronde organisée à Bruxelles en 2015, se traduit

très clairement par une attention accrue accordée à la situation de l'État et du peuple bissau-guinéens. Nous comptons comme promis sur l'aide de nos partenaires pour tirer parti du développement économique en en faisant un moteur de la paix et de la stabilité dans notre pays.

Je tiens enfin à remercier de nouveau l'ONU et le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, qui n'ont pas relâché leur attention et ont suivi inlassablement la situation en Guinée-Bissau, celle de notre peuple et de nos institutions en dépit des problèmes multiples et complexes auxquels doit faire face le monde. Je suis très heureux de souligner le rôle indispensable que joue l'ONU, par l'intermédiaire du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau, M. Modibo Touré, que je remercie de son travail acharné et de sa volonté résolue de faciliter le dialogue, de rechercher des solutions, et de renforcer la consolidation de l'état de droit démocratique en Guinée-Bissau.

Je souhaite enfin plein succès au Président de l'Assemblée dans la conduite des travaux de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session dans l'intérêt des États et des peuples du monde. Que Dieu nous bénisse tous.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Guinée-Bissau de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. José Mário Vaz, Président de la République de Guinée-Bissau, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Miloš Zeman, Président de la République tchèque

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République tchèque.

M. Miloš Zeman, Président de la République tchèque, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Miloš Zeman, Président de la République tchèque, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Zeman (*parle en anglais*) : Il y a un an, dans cette salle, j'ai mis en garde la communauté internationale sur la propagation du terrorisme international (voir A/70/PV.17). Que s'est-il passé au cours de l'année qui a suivi? Il y a eu Paris, Bruxelles, Dacca, Istanbul, Orlando, Munich, Nice et New York, à nouveau.

Il y a quelques années, seuls six pays subissaient l'influence du terrorisme islamique. Ils sont maintenant 35. L'État islamique est semblable à un cancer. Mais il ne s'agit pas simplement d'une tumeur. De nombreux cancers se métastasent, et ces métastases sont plus dangereuses que la tumeur d'origine, et c'est ce que nous observons actuellement avec la propagation du radicalisme, du terrorisme et du fanatisme. Nous devons maintenant nous demander pendant combien de temps nous allons attendre avant d'agir. Pendant combien de temps allons-nous nous contenter d'exprimer uniquement des condoléances? Pendant combien de temps allons-nous être obligés d'exprimer uniquement notre solidarité?

J'admets que des mesures limitées peuvent être prises contre le terrorisme mais elles sont vraiment très limitées alors que le terrorisme ne cesse de se propager. Il existe trois risques principaux dans ce domaine. Le premier c'est qu'il y ait, dans un proche avenir, un nouvel État islamique en Afghanistan. S'il y a une réduction des forces de l'OTAN en Afghanistan, une victoire des Taliban est très probable. Si cela se produit, on peut s'attendre à voir le même degré de cruauté de la part des Taliban que celui qu'on a vu de la part d'Al-Qaïda, de l'État islamique d'Iraq et du Levant, de Boko Haram, du Front el-Nosra et d'autres encore.

Le deuxième risque c'est l'«extrémisation» ou la radicalisation de la population, qui reste très instable. Permettez-moi de citer un exemple désagréable. Dans les années 30, en Allemagne, la population était également très instable, bien que très cultivée. Après tout, l'Allemagne est la nation de Goethe et de Schiller. En l'espace de quelques années, cette nation très convenable est devenue une nation de Nazis fanatiques. Cela n'a pris que quelques années. Nous devons reconnaître qu'une telle radicalisation ou «extrémisation» est également possible de nos jours.

Le troisième risque découle de nos hésitations et de notre manque de courage quand il s'agit de prendre des mesures décisives. Mon pays, bien qu'il soit petit, a des soldats en Afghanistan, au Mali et dans d'autres parties du monde. Mais cela ne suffit pas. Ce dont nous

avons besoin, c'est d'une action coordonnée de la plupart, voire de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies. Mais que peut-on faire en attendant que cela se produise? Je vais citer un autre exemple.

Ce dont nous avons besoin, c'est d'un programme solide, ferme et global des Nations Unies relatif au terrorisme international. L'Inde avait présenté en l'an 2000 une proposition pour un tel programme – c'était il y a 16 ans. Seize ans plus tard, nous continuons de discuter de la façon de définir le terrorisme international. Les juristes internationaux discutent de ce problème depuis pas moins de 16 ans.

Dieu merci, je ne suis pas un juriste international. Je dis cela car, selon moi, un terroriste c'est n'importe quelle personne qui tue délibérément des civils innocents. C'est aussi simple que cela : « Élémentaire, mon cher Watson », comme l'on dit. Malheureusement les Nations Unies discutent d'un programme – et de la définition du terrorisme international – depuis 16 ans. De ce fait, j'ai quelques doutes au sujet de l'efficacité de cette Organisation internationale. J'espère que le Président par intérim me pardonnera d'être si franc. À l'évidence, cette situation n'est pas satisfaisante; nous ne disposons pas du programme dont nous avons besoin.

L'année dernière, j'ai proposé la création d'une force internationale, équipée de drones, d'hélicoptères et de soldats d'élite, et l'amélioration des moyens de communication entre les services nationaux de renseignement. Je me suis vivement félicité d'apprendre que le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, notre collègue français, avait proposé la même idée : utiliser l'expérience des drones et des hélicoptères en République démocratique du Congo pour combattre les djihadistes. Ce dont nous avons besoin, ce ne sont pas des opérations territoriales à grande échelle – comme celles qui ont donné lieu à de mauvaises expériences en Iraq, en Syrie et en Libye, où nous avons pu détruire, mais non pas construire; nous devons plutôt nous attaquer aux points les plus sensibles, aux centres névralgiques du terrorisme international, sans occuper de territoire. Nous devons nous attaquer au cerveau, et non pas au corps.

J'avais espéré qu'il y ait une résolution du Conseil de sécurité sur la lutte contre le terrorisme mais, encore une fois, cela ne s'est pas produit. J'ai lu la première version d'un projet de résolution proposé par la Fédération de Russie à ce sujet, mais ce projet de résolution n'a toujours pas été adopté. Malheureusement, nombre des Articles de la Charte

des Nations Unies, de l'Article 39 à l'Article 51, ne sont pas utilisés. L'Article 47, par exemple, sur le Comité d'état-major, est, selon la terminologie de l'ONU, un « Article en sommeil » ou une « structure en sommeil ». Réveillons-le donc. Puisque nous avons ces Articles et puisque nous avons la Charte, nous devons y recourir lorsque l'occasion appropriée se présente. Car sans ces mesures, sans une action militaire coordonnée fondée sur la volonté commune des membres permanents du Conseil de sécurité, la propagation du terrorisme se poursuivra et nous serons confrontés à de nouveaux assassinats, de nouveaux pays en déliquescence et de nouveaux agissements terroristes dans le monde entier.

Je voudrais, pour terminer, citer l'ancienne phrase oratoire romaine souvent prononcée par Caton l'Ancien : « *Ceterum autem censeo Carthaginem esse delendam* » – « En outre, je pense qu'il faut détruire Carthage ». Au plus profond de mon cœur, je suis convaincu qu'un jour nous vaincrons – non pas Carthage, mais le terrorisme international.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République tchèque de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Miloš Zeman, Président de la République tchèque, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Evo Morales Ayma, Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie.

M. Evo Morales Ayma, Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Evo Morales Ayma, Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Morales Ayma (*parle en espagnol*) : Je participe une fois encore à la session ordinaire de l'Assemblée générale pour exprimer à nouveau notre respect, notre admiration et nos félicitations à notre frère, M. Ban Ki-moon, pour sa contribution à la vie

des peuples du monde et de notre mère la Terre. Nous apprécions et respectons profondément son travail en tant que Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Néanmoins, je suis également ici pour réaffirmer que notre époque est celle d'un nouvel obscurantisme mondial causé par la barbarie d'un système capitaliste et impérialiste qui va contre la dignité humaine, l'intégrité de la Terre nourricière qui nous est un foyer commun, et la souveraineté de nos pays.

M. Sogavare (Îles Salomon Islands), Vice-Président, assume la présidence.

Aujourd'hui, selon les données de l'ONU, 94 % des richesses du monde sont entre les mains de seulement 20 % de la population mondiale. Plus de 800 millions d'habitants de la planète souffrent de la faim. Cette sombre réalité sociale est le vrai visage du capitalisme. L'humanité devrait se donner pour principal objectif, durant le siècle en cours, d'éliminer le capitalisme et l'impérialisme comme modèles de société. Si nous ne bâtissons pas un autre modèle au plus vite, les objectifs de développement durable cèderont la place à l'objectif de la mort pour tout ce qui vit et pour la Terre nourricière elle-même.

Cette année a été la plus chaude de l'histoire de la planète, et chaque année connaît des températures plus élevées que la précédente. En 2016, la Bolivie subit l'une des pires sécheresses de son histoire. Nous devons être vigilants et agir sans attendre pour empêcher la barbarie capitaliste de transformer l'Accord de Paris en un tissu de mensonges et un outil de chantage.

Les pays capitalistes ont tracé des frontières et érigé des murs partout – sur l'eau, sur la terre et dans les airs. Un habitant de la planète sur 100 est soit un réfugié, soit une personne déplacée par les effets du réchauffement climatique, les guerres ou les invasions impérialistes, comme tel est le cas en Syrie, en Iraq, en Libye et dans d'autres pays. Nous espérons que tous les peuples du monde pourront commencer à établir une citoyenneté universelle et un grand pays où les gens vivront dans l'harmonie au sein d'une famille commune.

Les politiques expansionnistes et belliqueuses de l'État d'Israël et de ses alliés sont des expressions manifestes de la barbarie du monde moderne. Nous condamnons énergiquement les attaques israéliennes contre la population civile de Palestine et exigeons d'Israël qu'il cesse immédiatement les hostilités. Nous exhortons les Nations Unies à reconnaître pleinement et sans délai l'État de Palestine et à prendre des mesures

concrètes pour mettre fin aux génocide brutal qui est perpétré contre le peuple palestinien.

Nous tenons de nouveau à exprimer ici notre rejet vigoureux des mesures économiques coercitives et unilatérales imposées par les États-Unis contre Cuba pour des motifs politiques. Le rétablissement des relations diplomatiques ne saurait suffire. Les États-Unis doivent dédommager Cuba pour l'embargo économique et rétablir la souveraineté territoriale de Cuba sur Guantánamo.

Nous saluons la signature de l'accord de paix entre le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie. Elle témoigne du fait que nous honorons la promesse des membres de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes de faire de notre région une zone de paix. Nous ne devons jamais oublier que la paix ne peut être obtenue sans justice sociale. Nous soulignons et admirons le rôle de chef de file joué par Cuba pour faciliter l'accord de paix.

Nous déplorons que d'autres gouvernements, tels que celui des États-Unis, perpètrent des attaques, comme le dernier bombardement en date de positions militaires en Syrie, qui a fait des dizaines de morts et de blessés parmi les soldats. Cela montre bien leur hypocrisie et leur mépris pour les engagements qu'ils ont pris au titre de l'accord de cessez-le-feu en Syrie, tels qu'annoncés par la Russie et les États-Unis le 9 septembre à Genève.

Nous condamnons le terrorisme, la violence et la guerre, mais pour venir à bout du terrorisme nous devons nous attaquer aux causes profondes du fléau qu'il représente pour l'humanité. Je tiens à dire que tant que les richesses resteront entre les mains de quelques-uns, tant que la pauvreté et l'exclusion existeront, tant que le racisme et la discrimination persisteront, tant que l'identité et la souveraineté des peuples ne seront pas respectées et que leurs ressources naturelles seront pillées pour servir des intérêts impérialistes, la violence et le terrorisme auront une raison d'être. Nous devons bâtir un monde de paix et d'égalité, de dignité et de fraternité entre les peuples.

Nombre de pays frères font les frais de la crise économique mondiale. En Bolivie, toutefois, nous avons élaboré des politiques et prenons des mesures pour gérer les retombées de cette crise mondiale du système capitaliste. La Bolivie est le chef de file de la croissance économique en Amérique du Sud, et c'est l'un des pays qui a réussi la complémentarité entre

croissance économique, distribution des richesses, investissements publics et réduction marquée de la pauvreté, tout en mettant en place l'égalité. Rien de tout cela n'aurait été possible sans mesures souveraines, comme la nationalisation de nos ressources naturelles ainsi que de nos entreprises stratégiques.

Les intérêts impérialistes sont en train de provoquer un processus de déstabilisation politique dans notre région. Nous condamnons l'ingérence politique extérieure dans les affaires de notre frère, le Venezuela. Nous saluons la lutte révolutionnaire que mène le peuple avec son commandant, le camarade Maduro. La nouvelle forme de complot impérialiste apparue au XXI^e siècle ne s'appuie plus sur des coups militaires mais sur des coups parlementaires et judiciaires, qui sont peut-être légaux ou constitutionnels, mais n'ont aucune légitimité et ne respectent pas la décision des peuples.

Nous faisons part de notre très vive préoccupation et de notre rejet face aux agissements du Secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), qui sont contraires aux principes fondamentaux des Nations Unies. L'Organisation des États américains doit représenter véritablement les pays d'Amérique, et non se faire le porte-voix des intérêts des États-Unis. Nous n'avons pas besoin d'un contremaître impérialiste pour diriger nos peuples. Si l'OEA ne représente pas ses États membres ni ne respecte leur souveraineté, mieux vaut qu'elle cesse d'exister.

La semaine dernière, le 18 septembre, les chefs d'État et de gouvernement du Mouvement des pays non alignés, réunis sur l'île de Margarita, au Venezuela, ont fermement condamné les mesures prises par les États-Unis d'Amérique dans le cadre de sa loi sur le trafic de drogue transnational, adoptée en 2015, qui prévoit l'application de mesures extraterritoriales, ce qui constitue une violation des buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. Je voudrais profiter de cette occasion pour informer l'Assemblée que la Bolivie, qui ne compte ni bases militaires ni présence de la Drug Enforcement Administration (DEA) des États-Unis, obtient aujourd'hui de meilleurs résultats en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants, ce qui a été reconnu par l'ONU.

Je tiens également à dire à l'Assemblée que certains responsables de la police et des forces armées nous ont appris que lorsque la DEA confisquait des drogues, elle en incinérât la moitié, mais gardait l'autre moitié pour son propre compte. À des responsables de nos forces armées qui demandaient pourquoi la DEA

gardait ainsi 50 % des saisies, il a été répondu que l'argent servait ainsi à payer des officiers. Les enquêtes qui ont été réalisées depuis ont prouvé que la DEA formait des agents de police et des militaires à planifier l'assassinat de certains dirigeants. Pour ces raisons et bien d'autres, je tiens à dire à tous ceux qui sont ici présents que terrorisme et trafic de stupéfiants sont des frères jumeaux qui servent les desseins impérialistes des États-Unis d'envahir et de contrôler d'autres pays du monde. J'en suis totalement convaincu.

Par ailleurs, je rappelle à l'Assemblée que, en 1879, le littoral bolivien a été envahi par des soldats chiliens et anglais, dans le but de s'approprier par la force les richesses naturelles qui existaient en quantité. Le Chili a reconnu expressément – et à de nombreuses reprises, durant plus d'un siècle – la nécessité impérieuse de permettre à notre pays de redevenir un État côtier, en s'engageant à négocier, avec la Bolivie, la restitution de son accès à la mer.

La Bolivie a fait confiance, en toute bonne foi, à ces engagements juridiques, qui sont le socle sur lequel repose la requête que nous avons déposée devant la Cour internationale de Justice. Le 24 septembre 2015, la Cour s'est déclarée pleinement compétente, après que le Gouvernement chilien eut soulevé une exception de compétence. Nous estimons que l'époque est au dialogue et à un travail conjoint pour trouver des solutions qui nous permettent de résoudre les questions pendantes de manière pacifique et dans le sens d'une intégration véritable des peuples. Nous invitons le Chili à mettre fin à l'un des conflits les plus longs de l'histoire de l'Amérique latine, dont le règlement constitue une dette toujours impayée entre nos deux peuples. Le règlement de ce conflit ne bénéficiera pas uniquement au peuple bolivien, mais aussi au peuple chilien, et à l'intégration de l'Amérique latine tout entière. Nous sommes certains que nous trouverons une solution où tout le monde sera gagnant.

Je remercie les organisations et la communauté internationales, les différents présidents et anciens présidents, et les peuples du monde de leur appui permanent à la Bolivie dans sa quête pour retrouver un accès à l'océan. Je me félicite aussi que les Nations Unies aient créé une institution aussi importante que la Cour internationale de Justice, pour permettre de régler pacifiquement les conflits et différends internationaux. Nous sommes convaincus que la Cour rendra justice.

Nous souhaitons ardemment concrétiser le message du pape François, en construisant des ponts

de dialogue et en abattant les murs qui nous séparent. Nous souhaitons entamer un dialogue qui satisfasse les intérêts mutuels de nos peuples. En Bolivie, nous sommes en train d'édifier un pays qui sera un modèle d'égalité, de liberté, de dignité et de souveraineté pour le monde. C'est pourquoi nous continuerons d'insister sur la nécessité de faire en sorte que tous les services de base soient reconnus comme des droits de l'homme, et que les droits de la Terre nourricière soient également reconnus et respectés. Le nouvel ordre mondial, placé sous le signe de la justice sociale, doit être construit sur la base de la fraternité des peuples et de l'harmonie avec la Terre nourricière, pour le bien-être de tous.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Evo Morales Ayma, Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Mozambique.

M. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Nyusi (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole, au nom du peuple mozambicain, à la soixante et onzième session de l'Assemblée générale, la plus haute instance de consultation politique et diplomatique au monde.

Je tiens tout d'abord à féliciter le Président de son élection à la tête de l'Assemblée à la présente session et à remercier le Président sortant, M. Mogens Lykketoft, du dévouement avec lequel il s'est acquitté de son mandat, alors qu'étaient pris des engagements d'une importance fondamentale, à savoir le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du

développement, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et l'Accord de Paris sur les changements climatiques. À l'heure où nous célébrons le premier anniversaire de l'adoption de ces instruments importants, nous nous félicitons des progrès que le monde et le système des Nations Unies ont réalisés dans leur mise en œuvre. Nonobstant ces avancées, nous sommes conscients des défis qui restent à relever.

Le thème de la présente session de l'Assemblée, « Les objectifs de développement durable, force universelle de transformation du monde », ne pouvait pas être plus approprié, étant donné que l'année 2016 ouvre une ère nouvelle dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement mondial. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est le reflet d'une ambition collective et d'un consensus mondial quant à la nécessité d'accélérer la mise en place de conditions qui permettront de garantir que les efforts que nous déployons pour éliminer la pauvreté et renforcer le développement durable soient axés sur l'être humain. C'est pourquoi les objectifs de développement durable sont un outil au potentiel immense, capable à la fois de transformer en profondeur notre vision du développement et de veiller à ce qu'aucun pays ni aucune personne ne soit laissé de côté.

Le défi majeur pour la réalisation des objectifs de développement durable réside dans leur mise en œuvre, en particulier pour ce qui est de leur harmonisation avec les ressources et instruments mondiaux, régionaux et nationaux, de leur financement, du suivi et de l'évaluation des progrès, ainsi que de leur caractère inclusif. En incluant la dimension de la paix et de la stabilité, les objectifs de développement durable reconnaissent le caractère indissociable de la paix et du développement, et la nécessité de les renforcer. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions édifier des sociétés pacifiques, justes et inclusives, ce qui exige une véritable volonté politique. Pour que ce processus aboutisse, il est urgent de réadapter le système des Nations Unies afin qu'il puisse répondre aux réalités actuelles.

Il ne fait aucun doute que la transformation mondiale que visent à réaliser les objectifs de développement durable exigera des changements structurels dans la façon dont nous concevons et mettons en œuvre nos principaux programmes nationaux de développement à court, à moyen et à long terme. À cet égard, le programme quinquennal du Gouvernement

pour la période 2015-2019, qui représente la feuille de route du Mozambique en matière de gouvernance, tient déjà compte en partie des principes et des trois dimensions du développement durable.

Afin de faire entrer les objectifs de développement durable dans les mentalités, d'assurer leur suivi et de rendre compte de leur mise en œuvre, nous avons récemment créé un groupe national de référence composé de représentants du Gouvernement, du Parlement, de la société civile, du secteur privé et des partenaires de coopération. Le groupe a pour mission de suivre les progrès accomplis dans les indicateurs retenus pour évaluer les cibles à l'horizon 2030, et d'examiner les mesures prises par les pouvoirs publics, les possibilités de financement et tout facteur susceptible d'avoir un effet sur la réussite de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. En mettant en place cette invention de vaste portée, notre objectif est de faire de la mise en œuvre des objectifs de développement durable un processus plus inclusif, cohérent et transparent, de façon à ce que toutes les parties prenantes puissent se sentir pleinement impliquées.

La troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est tenue à Addis-Abeba en juillet 2015, a recommandé aux pays d'utiliser leurs propres cadres et moyens pour s'adapter au nouveau programme de développement.

La Conférence a conseillé aux États membres de mettre au point des stratégies de financement globales et intégrées qui vont au-delà des procédures traditionnelles d'établissement des budgets publics. Dans ce contexte, et conformément à notre engagement à continuer de mobiliser davantage de ressources, le Mozambique a créé un fonds national pour le développement durable. Par ailleurs, nous avons commencé à évaluer les flux de financement du développement, dans le but, d'une part, de faciliter la visualisation des résultats obtenus en matière de développement par chacun des flux financiers au sein du pays, et, d'autre part, d'étudier les moyens d'harmoniser de façon cohérente les priorités du Gouvernement avec celles du programme international.

Pour compléter ces efforts, nous continuons d'appeler à la revitalisation du Partenariat mondial pour le développement durable et de défendre la pertinence du principe de la responsabilité partagée mais différenciée. Nous soulignons également l'importance qu'il y a pour les partenaires de respecter les engagements qu'ils ont pris dans le cadre des objectifs de développement convenus au niveau international, de même que

celle de la prévisibilité de l'aide au développement, conformément aux dispositions de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement. Avec ces outils, nous pourrions établir de solides fondements institutionnels en vue d'une mise en œuvre rationnelle et efficace du Programme de développement durable à l'horizon 2030, contribuant ainsi à concrétiser notre volonté d'être une « force universelle de transformation du monde ».

La réalisation de notre programme mondial exige un engagement collectif de la part de nous tous pour renforcer les institutions multilatérales. À cette fin, nous demeurons intimement convaincus de la nécessité de réformer l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble et le Conseil de sécurité en particulier, de modifier l'architecture des institutions financières internationales conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba et de renforcer la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations économiques régionales, en particulier dans le domaine de la prévention et du règlement des conflits.

Alors que nous nous réunissons aujourd'hui dans cette salle, nous réaffirmons notre attachement aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, une Organisation universelle ayant pour mandat de maintenir la paix et la sécurité internationales et de défendre les droits de l'homme. Nous reconnaissons que l'ONU est une enceinte essentielle de consultation politique et diplomatique, ainsi que de coopération internationale en faveur de la paix et du développement. À cet égard, nous tenons à remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de la façon aussi remarquable que fructueuse dont il s'est acquitté de sa mission à la tête de l'Organisation durant ses deux mandats.

Nous espérons que sous la direction du nouveau Secrétaire général, dont l'élection est imminente, l'Organisation des Nations Unies renforcera ses relations avec le Mozambique, notamment en nous aidant à mettre en œuvre les objectifs de développement durable. Nous attendons également avec intérêt l'introduction des réformes qui rendront l'Organisation plus démocratique, plus représentative et mieux à même de servir tous les pays et peuples du monde.

Pour terminer, je tiens à réitérer notre engagement à poursuivre notre coopération exemplaire avec l'ONU et tous ses États Membres en vue de la réalisation de nos nobles objectifs, en particulier les objectifs de développement durable, et de l'édification d'un monde pacifique et prospère au profit de tous les peuples.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Mozambique de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 18 heures.